

*Comptes annuels*

Créer une plus-value  
pour nos clients  
et actionnaires avec  
les meilleurs produits  
et services.

Chiffre d'affaires net en millions CHF

**Autres**

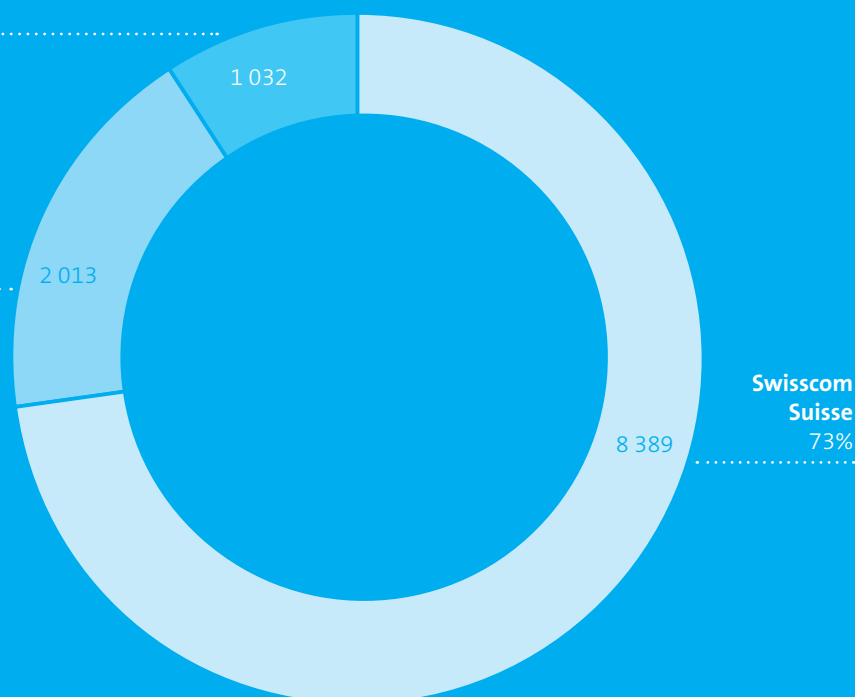
9%

**Fastweb**

18%

**Swisscom  
Suisse**

73%



## Comptes annuels consolidés

151	<b>Compte de profits et pertes consolidé</b>
152	<b>Compte de résultat global consolidé</b>
153	<b>Etat consolidé de la situation financière</b>
154	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
155	<b>Etat consolidé de la variation des capitaux propres</b>
156	<b>Notes aux comptes consolidés du groupe</b>
1	Informations générales
2	Principes d'établissement des comptes
3	Résumé des principales règles comptables
4	Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
5	Regroupements d'entreprises
6	Secteurs opérationnels
7	Chiffre d'affaires net
8	Achats de biens et services
9	Charges de personnel
10	Prévoyance professionnelle
11	Rémunération en actions
12	Autres charges d'exploitation
13	Propres prestations activées et autres produits
14	Produits financiers et charges financières
15	Impôts sur le résultat
16	Bénéfice par action
17	Liquidités
18	Clients et autres débiteurs
19	Autres actifs financiers
20	Stocks
21	Autres actifs non financiers
22	Actifs non courants détenus en vue de la vente
23	Immobilisations corporelles
24	Goodwill et autres immobilisations incorporelles
25	Parts dans des sociétés associées
26	Passifs financiers
27	Fournisseurs et autres créditeurs
28	Provisions
29	Passifs éventuels
30	Autres passifs non financiers
31	Informations complémentaires sur les capitaux propres
32	Distribution de dividendes
33	Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers
34	Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé
35	Obligations futures
36	Recherche et développement
37	Parties liées
38	Informations sur les concessions de service
39	Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques
40	Evénements postérieurs à la date de clôture
41	Liste des sociétés du groupe
224	<b>Rapport de l'organe de révision</b>

## Comptes annuels de Swisscom SA

226	<b>Compte de profits et pertes</b>
227	<b>Etat de la situation financière</b>
228	<b>Notes aux comptes annuels</b>
1	Informations générales
2	Passifs éventuels
3	Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles
4	Passifs envers les institutions de prévoyance
5	Emprunts obligataires émis
6	Actions propres
7	Capitaux propres
8	Actionnaires importants
9	Participations et comptabilisation de la distribution de bénéfices de filiales
10	Actifs non disponibles
11	Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques
12	Dissolution nette de réserves latentes
13	Rémunération du management
14	Participations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe
236	<b>Proposition d'affectation des résultats accumulés non distribués</b>
237	<b>Rapport de l'organe de révision</b>

# Comptes annuels consolidés

## Compte de profits et pertes consolidé

En millions CHF, excepté indications par action	Notes	2013	2012 ajusté <sup>1</sup>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	6, 7	<b>11 434</b>	<b>11 384</b>
Achats de biens et services	8	(2 338)	(2 399)
Charges de personnel	9, 10, 11	(2 706)	(2 485)
Autres charges d'exploitation	12	(2 476)	(2 396)
Propres prestations activées et autres produits	13	388	373
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA)</b>		<b>4 302</b>	<b>4 477</b>
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	23, 24	(2 044)	(1 950)
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>2 258</b>	<b>2 527</b>
Produits financiers	14	81	29
Charges financières	14	(340)	(355)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	30	32
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>2 029</b>	<b>2 233</b>
Charge d'impôt sur le résultat	15	(334)	(418)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 695</b>	<b>1 815</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		1 685	1 808
Bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires		10	7
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	16	<b>32,53</b>	<b>34,90</b>

<sup>1</sup> Voir note 3.23, nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées.

# Compte de résultat global consolidé

En millions CHF	Notes	2013	2012 ajusté <sup>1</sup>
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 695</b>	<b>1 815</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	10, 31	847	(769)
Impôts sur le résultat	15, 31	(169)	151
<b>Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts</b>		<b>678</b>	<b>(618)</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	31	63	(26)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	31	1	–
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	31	–	5
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	31	7	(5)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	31	6	8
Impôts sur le résultat	15, 31	(15)	6
<b>Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts</b>		<b>62</b>	<b>(12)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>740</b>	<b>(630)</b>
<b>Résultat global</b>		<b>2 435</b>	<b>1 185</b>
Résultat global attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		2 423	1 181
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires		12	4

<sup>1</sup> Voir note 3.23, nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées.

# Etat consolidé de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2013	31.12.2012 ajusté <sup>1</sup>	1.1.2012, ajusté <sup>1</sup>
<b>Actifs</b>				
Liquidités	17	723	538	314
Clients et autres débiteurs	18	2 516	2 658	2 745
Autres actifs financiers	19	160	40	73
Stocks	20	152	160	144
Actifs d'impôt exigible	15	22	55	45
Autres actifs non financiers	21	210	220	334
Actifs non courants détenus en vue de la vente	22	13	1	1
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 796</b>	<b>3 672</b>	<b>3 656</b>
Immobilisations corporelles	23	9 156	8 549	8 222
Goodwill	24	4 809	4 662	4 664
Autres immobilisations incorporelles	24	2 053	2 121	1 879
Parts dans des sociétés associées	25	153	268	233
Autres actifs financiers	19	193	197	196
Actifs d'impôt différé	15	279	285	223
Autres actifs non financiers	21	57	42	56
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>16 700</b>	<b>16 124</b>	<b>15 473</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>20 496</b>	<b>19 796</b>	<b>19 129</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>				
Passifs financiers	26	1 656	1 053	804
Fournisseurs et autres créditeurs	27	1 870	1 993	1 957
Passifs d'impôt exigible	15	184	189	37
Provisions	28	132	154	148
Autres passifs non financiers	30	759	643	676
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 601</b>	<b>4 032</b>	<b>3 622</b>
Passifs financiers	26	7 167	7 730	8 027
Engagements de prévoyance professionnelle	10	1 293	2 108	1 489
Provisions	28	667	686	755
Passifs d'impôt différé	15	456	236	247
Autres passifs non financiers	30	310	287	296
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>9 893</b>	<b>11 047</b>	<b>10 814</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>14 494</b>	<b>15 079</b>	<b>14 436</b>
Capital-actions	31	52	52	52
Réserves légales		136	136	136
Bénéfices reportés		7 356	6 135	6 098
Autres réserves	31	(1 571)	(1 633)	(1 620)
<b>Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres</b>		<b>5 973</b>	<b>4 690</b>	<b>4 666</b>
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres		29	27	27
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>6 002</b>	<b>4 717</b>	<b>4 693</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>20 496</b>	<b>19 796</b>	<b>19 129</b>

<sup>1</sup> Voir note 3.23, nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions CHF	Notes	2013	2012 ajusté <sup>1</sup>
Bénéfice net		1 695	1 815
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	(30)	(32)
Charge d'impôt sur le résultat	15	334	418
Amortissements et dépréciations	23, 24	2 044	1 950
Charges pour paiements fondés sur des actions	11	6	6
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	13	(16)	(16)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	12	13	7
Produits financiers	14	(81)	(29)
Charges financières	14	340	355
Variation des actifs et passifs courants	34	104	(39)
Paiements d'impôts sur le résultat	15	(278)	(190)
<b>Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>4 131</b>	<b>4 245</b>
Dépenses pour immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	23, 24, 34	(2 445)	(2 561)
Recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		23	13
Recettes provenant de la vente des actifs non courants détenus en vue de la vente	22	5	12
Acquisition de filiales moins liquidités acquises	5	(60)	(17)
Dépenses pour des sociétés associées	25	(1)	(48)
Dépenses pour autres actifs financiers		(158)	(12)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		24	37
Paiements d'intérêts perçus		10	14
Paiements de dividendes perçus	25	43	38
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(2 559)</b>	<b>(2 524)</b>
Constitution de passifs financiers	26	993	651
Remboursement de passifs financiers	26	(956)	(726)
Paiements d'intérêts		(253)	(250)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	32	(1 140)	(1 140)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(14)	(14)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	(6)	(6)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	34	(12)	(12)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>(1 388)</b>	<b>(1 497)</b>
<b>Entrées nettes de trésorerie</b>		<b>184</b>	<b>224</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		538	314
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		1	–
<b>Liquidités au 31 décembre</b>		<b>723</b>	<b>538</b>

<sup>1</sup> Voir note 3.23, nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées.

# Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En millions CHF	Capital- actions	Réserves légales	Bénéfices reportés	Actions propres	Autres réserves	Part des action- naires de Swisscom	Part des action- naires minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2011, rapporté</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>5 704</b>	–	<b>(1 620)</b>	<b>4 272</b>	<b>24</b>	<b>4 296</b>
Modifications des normes comptables <sup>3,23</sup>	–	–	394	–	–	394	3	397
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2012, ajusté</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>6 098</b>	–	<b>(1 620)</b>	<b>4 666</b>	<b>27</b>	<b>4 693</b>
Bénéfice net	–	–	1 808	–	–	1 808	7	1 815
Autres éléments du résultat global	–	–	(614)	–	(13)	(627)	(3)	(630)
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 194</b>	<b>–</b>	<b>(13)</b>	<b>1 181</b>	<b>4</b>	<b>1 185</b>
Dividendes versés <sup>32</sup>	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(14)	(1 154)
Transactions avec des actionnaires minoritaires	–	–	(10)	–	–	(10)	10	–
Quote-part aux transactions de fonds propres des sociétés associées <sup>25</sup>	–	–	(7)	–	–	(7)	–	(7)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions <sup>31</sup>	–	–	–	(6)	–	(6)	–	(6)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions <sup>11,31</sup>	–	–	–	6	–	6	–	6
<b>Solde au 31 décembre 2012, ajusté</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>6 135</b>	–	<b>(1 633)</b>	<b>4 690</b>	<b>27</b>	<b>4 717</b>
Bénéfice net	–	–	1 685	–	–	1 685	10	1 695
Autres éléments du résultat global	–	–	676	–	62	738	2	740
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 361</b>	<b>–</b>	<b>62</b>	<b>2 423</b>	<b>12</b>	<b>2 435</b>
Dividendes versés <sup>32</sup>	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(14)	(1 154)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales <sup>5</sup>	–	–	–	–	–	–	19	19
Transactions avec des actionnaires minoritaires	–	–	–	–	–	–	(15)	(15)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions <sup>31</sup>	–	–	–	(6)	–	(6)	–	(6)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions <sup>11,31</sup>	–	–	–	6	–	6	–	6
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>7 356</b>	–	<b>(1 571)</b>	<b>5 973</b>	<b>29</b>	<b>6 002</b>

Les numéros de référence correspondent aux notes aux comptes consolidés du groupe.

# Notes aux comptes consolidés du groupe

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

## 1 Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui offre des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Ses activités sont décrites de manière plus détaillée dans les notes 3.16 et 6. Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que maison mère et ceux de ses filiales. La vue d'ensemble des sociétés du groupe figure à la note 41. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Au 31 décembre 2013, l'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est la Confédération suisse (ci-après «Confédération»), qui détient une part des droits de vote et du capital de 51,2% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 5 février 2014. Ils devront être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 7 avril 2014.

## 2 Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) ainsi que dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont libellés en francs suisses (CHF) et, sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en millions de francs suisses. L'état de la situation financière est structuré par ordre de liquidité. Les actifs et les passifs sont considérés comme courants lorsqu'ils arrivent à échéance dans un délai d'un an maximum. Le compte de profits et pertes est présenté selon la méthode des charges par nature. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers.



## 3 Résumé des principales règles comptables

### 3.1 Consolidation

#### Filiales

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition ou jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les profits et pertes latents intragroupe sont intégralement éliminés. Des pertes latentes peuvent être un indicateur d'une dépréciation des actifs transférés en interne et induire une vérification du maintien de la valeur. La part des intérêts minoritaires dans des filiales figure dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais elle est séparée des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de profits et pertes consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de parts minoritaires sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

#### Sociétés associées

Les participations dans des sociétés associées sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%. Dans le cas de la méthode de la mise en équivalence, les participations sont comptabilisées au coût au moment de l'acquisition. Les coûts d'acquisition se composent de la part correspondante des actifs nets et, le cas échéant, du goodwill. Dans le cadre de l'évaluation consécutive, la valeur comptable de la participation est ajustée de la part correspondante du résultat et de la part correspondante des autres variations des capitaux propres, diminuées de la part correspondante des distributions de bénéfices. Les profits et pertes latents résultant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés au prorata.

### 3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont quant à elles converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF). Les actifs et les passifs des filiales et des sociétés associées exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de profits et pertes sont comptabilisées sans influence sur le résultat dans les capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une société étrangère du groupe, les différences de change comptabilisées jusque-là dans les capitaux propres sont décomptabilisées puis reclassées dans le compte de résultat comme part du profit ou de la perte de cession.

Dans les comptes annuels consolidés, les principales monnaies des exercices sous revue ont été converties aux cours suivants:

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011	2013	2012
1 EUR	1,228	1,207	1,216	1,229	1,204
1 USD	0,890	0,915	0,939	0,924	0,932

### 3.3 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces, les dépôts à vue et les avoirs à terme auprès d'établissements financiers, dont l'échéance résiduelle ne dépassait pas trois mois au moment de l'acquisition. Cette définition s'applique également au tableau des flux de trésorerie. Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti.

### 3.4 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont comptabilisés au coût amorti diminué des dépréciations. Le montant d'une dépréciation est comptabilisé au moyen de comptes de correction de valeur. Les défauts de paiement effectifs se traduisent par une sortie de la créance correspondante.

Les créances et dettes sont compensées uniquement lorsque Swisscom dispose à la date de clôture d'un droit juridiquement exécutoire de compensation et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit à compensation doit exister à la date de clôture et doit être juridiquement exécutoire aussi bien dans le cadre de l'activité normale qu'en cas d'insolvabilité de la partie contractante.

### 3.5 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes: «évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat», «prêts et créances», «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente». La classification des actifs financiers dépend du but visé lors de leur acquisition. La Direction détermine la classification des actifs financiers lors de leur acquisition et la vérifie à chaque date de clôture. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transaction. Les actifs financiers, y compris les coûts directement attribuables, sont comptabilisés à la juste valeur (fair value) lors de l'acquisition. Les coûts de transaction d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ne sont pas inscrits à l'actif lors de l'acquisition, mais comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers sont décomptabilisés intégralement ou en partie dès lors que les droits de Swisscom sur les flux de trésorerie issus de ces actifs sont arrivés à échéance ou ont été transférés, et dès lors que Swisscom n'est ni exposée aux risques inhérents à ces actifs ni titulaire d'un droit à une rémunération quelconque résultant de ces derniers.

#### Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soit détenus à des fins de transaction, soit classés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. L'évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur. Tout bénéfice et toute perte résultant de l'évaluation ultérieure sont comptabilisés en résultat. Swisscom classe uniquement des instruments financiers dérivés dans cette catégorie.

#### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers assortis d'une échéance fixe que Swisscom peut et souhaite détenir jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif diminué des dépréciations. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Swisscom n'a classé aucun actif financier dans cette catégorie.

### Prêts et créances

Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Le poste «Prêts et créances» regroupe pour l'essentiel des placements à terme fixe d'une durée initiale supérieure à trois mois que Swisscom place directement ou par le biais d'un agent auprès d'un débiteur.

### Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont classés comme «disponibles à la vente». Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les ajustements latents de la juste valeur sont enregistrés dans les capitaux propres. Les variations de la valeur d'instruments d'emprunt imputables aux monnaies sont comptabilisées en résultat. En cas de vente, de dépréciation ou d'autre sortie des actifs financiers disponibles à la vente, les gains et les pertes cumulés enregistrés dans les capitaux propres depuis l'acquisition sont décomptabilisés des capitaux propres et reclassés comme charge ou produit financier. Si la juste valeur d'instruments de capitaux propres non cotés en Bourse ne peut pas être déterminée de façon fiable, les parts sont comptabilisées aux coûts d'acquisition diminués des éventuelles dépréciations.

## 3.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts des stocks englobent tous les coûts d'acquisition et de transformation ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état souhaité par la Direction. Les coûts sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des corrections de valeur sont apportées aux stocks difficiles à écouler. Les stocks invendables sont intégralement amortis.

## 3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'achat et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts de transformation d'installations créées par Swisscom englobent les coûts directement attribuables ainsi que les coûts indirects de matériel, de fabrication et d'administration liés à la transformation. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Toutes les dépenses non incorporables dans le coût d'un actif liées à l'entretien et aux réparations sont enregistrées comme charges. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Câbles <sup>1</sup>	30
Canaux <sup>1</sup>	40
Installations de transmission et de commutation <sup>1</sup>	4 à 15
Autres installations techniques <sup>1</sup>	3 à 15
Autres installations	3 à 15

<sup>1</sup> Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture

et, le cas échéant, adaptées. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et les pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle sont définis comme la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et sont comptabilisés en résultat comme autres produits ou autres charges d'exploitation.

### 3.8 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (acquisition method). Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires. Après avoir été soumis à un nouveau contrôle, un goodwill négatif sera directement enregistré dans le compte de profits et pertes. Un goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises sera comptabilisé dans les immobilisations incorporelles. Le goodwill n'est pas amorti mais il est soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. Lors de la cession d'une société, la valeur comptable du goodwill est décomptabilisée et présentée comme composante du profit ou de la perte de cession.

### 3.9 Autres immobilisations incorporelles

#### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas inscrits à l'actif mais comptabilisés comme charge à la date à laquelle ils sont occasionnés. Les frais de développement sont uniquement inscrits à l'actif comme immobilisation incorporelle lorsqu'il est possible d'identifier une immobilisation incorporelle qui apportera un avantage économique futur et lorsque les coûts de cette immobilisation peuvent être déterminés de façon fiable.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité.

#### Durées d'utilité d'autres immobilisations incorporelles

Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Relations avec la clientèle	7 à 11
Marques	5 à 10
Autres immobilisations incorporelles	3 à 16

Les durées d'utilité sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées.

### 3.10 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif non courant ou un groupe d'actifs destiné à être cédé est à classer comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Les actifs ou les groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les actifs et passifs courants. Ces actifs ou groupes d'actifs sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et les éventuelles dépréciations résultant de la classification initiale sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les actifs et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente ne sont plus amortis.

### 3.11 Dépréciations

#### Dépréciations d'actifs financiers

A chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soumises à un test visant à vérifier la présence de signes objectifs d'une dépréciation. En présence de tels signes, notamment en cas de faillite, de défaillance ou d'autres difficultés financières importantes du débiteur, une dépréciation est comptabilisée. Le montant d'une dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti équivaut à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus en tenant compte du taux d'intérêt effectif initial. Les actifs financiers disponibles à la vente dont la juste valeur est durablement ou sensiblement inférieure à la valeur d'acquisition sont classés comme ayant subi un préjudice de perte de valeur. En cas de dépréciation, les pertes sont sorties des capitaux propres et inscrites comme charge financière dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers importants sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les dépréciations des créances clients et autres débiteurs sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen pour vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances. Les dépréciations de clients et autres débiteurs sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation. Les dépréciations des autres actifs financiers sont présentées dans les charges financières.

#### Dépréciation du goodwill

Aux fins de vérification du maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur est effectuée au quatrième trimestre après la clôture du plan d'affaires. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use). La méthode appliquée pour la vérification est décrite dans la note 24. Une perte de valeur enregistrée pour le goodwill ne peut pas être reprise dans les périodes suivantes.

#### Dépréciations d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

### 3.12 Leasing

#### Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété d'actifs sont transférés au preneur. L'actif est comptabilisé la première fois à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des futurs paiements minimaux au titre de la location et amorti sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. La part d'intérêts des paiements au titre de la location est comptabilisée, pendant la durée de location, comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les contrats de location de terrains et constructions sont enregistrés séparément si les paiements au titre de la location peuvent être affectés de façon fiable. Les bénéfices résultant de transactions de cession-bail (sale and leaseback) sont différés et comptabilisés pendant la durée du contrat de location comme autre produit. Les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisées immédiatement comme charge.

#### Location simple

Les contrats de location dans le cadre desquels tous les risques et avantages significatifs ne sont pas transférés au preneur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés comme autres charges d'exploitation pendant la durée du contrat de location. Les bénéfices ou les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes.

### 3.13 Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

### 3.15 Provisions

#### Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

#### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui l'obligent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et de remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions à long terme. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de profits et pertes.

### Autres provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

## 3.16 Segmentation et réalisation du chiffre d'affaires

### Généralités

Le chiffre d'affaires est présenté à la juste valeur des contreparties reçues diminuée de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais commerciaux, des remises de quantités et d'autres déductions sur le chiffre d'affaires. Les chiffres d'affaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'utilité future liée à la transaction bénéficie à Swisscom et que le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque Swisscom contracte en son propre nom, les chiffres d'affaires présentés sont les chiffres d'affaires bruts. Lorsque, d'un point de vue économique, Swisscom agit uniquement en qualité de mandataire ou d'agent, les chiffres d'affaires sont présentés nets et diminués des coûts correspondants. Dans le cas de contrats à composantes multiples, le chiffre d'affaires de chaque composante identifiable doit être enregistré séparément. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des justes valeurs.

### Services par secteur

#### Clients privés

Le secteur «Clients privés» englobe pour l'essentiel les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux de la clientèle privée. Le secteur comprend en outre les services à valeur ajoutée, l'offre TV, la vente de terminaux et les activités liées aux annuaires.

#### Petites et moyennes entreprises

Le secteur «Petites et moyennes entreprises» comprend principalement les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux des petites et moyennes entreprises.

#### Grandes Entreprises

Le secteur «Grandes Entreprises» se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. L'offre couvre l'intégralité de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.

#### Wholesale

Les activités de «Wholesale» concernent pour l'essentiel l'utilisation des réseaux de téléphonie fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. «Wholesale» englobe également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de téléphonie mobile de Swisscom ainsi que les services à haut débit et les produits réglementés dans le cadre de l'ouverture du dernier kilomètre aux autres opérateurs de télécommunication.

#### Réseau & Informatique

Le secteur «Réseau & Informatique» porte principalement sur la planification, l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que sur les systèmes informatiques s'y rapportant pour la téléphonie fixe et mobile. «Réseau & Informatique» englobe également les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse.

#### Fastweb

«Fastweb» est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, Internet et IPTV ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. De plus, Fastweb propose des services de téléphonie mobile sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.

### Autres secteurs opérationnels

Les «Autres secteurs opérationnels» concernent principalement Swisscom IT Services, Group Related Businesses, Swisscom Immeubles et Swisscom Hospitality Services. Comme son nom l'indique, Swisscom IT Services est un fournisseur de services informatiques. Son activité principale réside dans l'intégration et l'exploitation d'infrastructures informatiques complexes. Swisscom IT Services fournit en outre, pour des prestataires financiers, des prestations complètes dans les domaines de l'intégration de systèmes et de l'externalisation de processus d'affaires (Business Process Outsourcing, BPO). De plus, Swisscom IT Services offre également toute la gamme des prestations SAP. Group Related Businesses comprend les secteurs Participations, Health et Connected Living. Group Related Businesses gère également un portefeuille de petites et moyennes entreprises qui opèrent dans des secteurs qui renforcent en grande partie les activités de base de Swisscom ou en sont proches, et propose en outre des solutions dans les domaines eHealth et Connected Living. Group Related Businesses se compose pour l'essentiel des filiales Alphapay SA, Billag SA, Business Fleet Management SA, cablex SA, Datasport SA, Swisscom Broadcast SA, ainsi que du groupe Sicap. Alphapay SA est un prestataire de services d'encaissement spécialisé dans la gestion des créances pour le compte de tiers. Billag SA assure l'encaissement des redevances de réception radio et télévision sur mandat de la Confédération. Business Fleet Management SA propose des services de mobilité. La société cablex SA opère dans le domaine de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse. La plus grande partie de son activité est dévolue aux télécommunications. Datasport SA est un prestataire de services dans le domaine des manifestations sportives populaires et de masse. Le groupe Sicap développe et exploite des applications pour les opérateurs de téléphonie mobile. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée. Swisscom Hospitality Services propose des services basés sur Internet aux clients du domaine hôtelier et aux participants à des conférences, en Europe et en Amérique du Nord.

### Chiffre d'affaires provenant de la fourniture de services

#### Réseau fixe

Les services liés au réseau fixe englobent principalement les taxes de raccordement et les communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux, les lignes louées, l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs téléphoniques, la fourniture de Payphone Services et d'Operator Services ainsi que les activités portant sur les cartes téléphoniques et la vente de terminaux. Les frais d'installation et de mise en service sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service. Les chiffres d'affaires issus de communications téléphoniques sont comptabilisés à la date à laquelle les communications ont lieu. Les chiffres d'affaires provenant de la vente de cartes téléphoniques sont différés et réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées ou à l'échéance des cartes. Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit sur toute la durée du contrat de location selon une méthode linéaire. Le chiffre d'affaires découlant de la vente de terminaux est réalisé à la date de la livraison.

#### Réseau mobile

Les services liés au réseau mobile englobent principalement les redevances de base, les communications téléphoniques mobiles nationales et internationales des clients Swisscom en Suisse, les conversations de clients Swisscom à l'étranger ainsi que l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau Swisscom. Les services de télécommunication mobile comprennent également les services à valeur ajoutée, le trafic de données et la vente de terminaux de téléphonie mobile. Des abonnements sont en partie proposés sur la base d'une redevance mensuelle fixe (prix forfaitaire), dont le produit est comptabilisé sur toute la durée du contrat selon une méthode linéaire. Les frais de mise en service sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le produit est réalisé à la date de la mise en service. Les produits issus des communications téléphoniques mobiles sont réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts. Les services à valeur ajoutée ainsi que les messages texte et multimédia et la vente de terminaux de téléphonie mobile sont comptabilisés comme produit à la date à laquelle la prestation a été fournie.



#### Internet

Les services Internet englobent l'offre de raccordements à haut débit pour les clients privés et commerciaux ainsi que l'offre de raccordements à haut débit pour les grossistes (Wholesale). Les chiffres d'affaires résultant de la fourniture de services sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

#### Télévision numérique

Dans le domaine de la télévision, les chiffres d'affaires sont réalisés par l'offre de services de télévision numérique et de Video on Demand destinés aux clients privés et commerciaux. Les chiffres d'affaires issus des services TV comprennent les frais uniques d'installation et de mise en service ainsi que les frais d'abonnement périodiques. Les frais d'installation et de mise en service relatifs à l'installation sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée minimale contractuelle. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

#### Solutions de communication et solutions informatiques

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Viennent s'y ajouter les applications et les services correspondants, de même que l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de contrats de construction spécifiques aux clients sont enregistrés conformément au degré d'avancement des travaux de construction, qui dépend du rapport entre les coûts occasionnés et le coût global prévu. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. Les coûts initiaux de reprise et d'intégration liés aux transactions d'externalisation sont inscrits à l'actif comme autre actif financier et comptabilisés de façon linéaire en résultat pendant la durée du contrat. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés régulièrement pendant la durée des contrats de maintenance.

### 3.17 Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition de clients et leur fidélisation à Swisscom. Les commissions dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés immédiatement comme charge, du fait que les critères d'activation ne sont pas satisfaits.

### 3.18 Prévoyance professionnelle

Les charges et les engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont déterminés selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées (projected unit credit). Cette détermination tient notamment compte des années de service du collaborateur à la date d'évaluation et d'hypothèses relatives à l'évolution future du salaire. La dernière évaluation actuarielle a été faite sur la base des données au 31 octobre 2013 et suivie d'une mise à jour des actifs du régime au 31 décembre 2013. Les droits aux prestations de retraite en cours sont comptabilisés pendant la période durant laquelle ces droits sont nés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global pendant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

### 3.19 Rémunération en actions

Les coûts inhérents à l'émission d'actions destinées aux collaborateurs ainsi qu'aux membres de la Direction du groupe et du Conseil d'administration équivalent à la différence entre le prix de cession et la juste valeur plus élevée des actions au moment de la distribution. Les coûts correspondants sont comptabilisés comme frais de personnel pour la période au cours de laquelle les droits sont nés.

### 3.20 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont en principe comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compensent à nouveau au cours des périodes à venir. Le taux d'impôt appliqué pour la détermination des impôts différés correspond à celui qui est attendu lors de la réalisation de la différence temporelle, sur la base du taux d'impôt valable ou annoncé à la date de clôture. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont portés en compte lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

### 3.21 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés en résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si les transactions futures anticipées ont pour conséquence la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les écarts d'évaluation cumulés des capitaux propres sont transférés dans les coûts d'acquisition de l'actif ou du passif. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de profits et pertes dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financiers influent sur le résultat. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de profits et pertes de façon analogue aux flux de liquidités liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

### 3.22 Juste valeur (fair value)

La juste valeur est le montant auquel un actif, un passif ou un instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales. La juste valeur est déterminée sur la base du cours boursier ou en application de méthodes d'évaluation reconnues telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs escomptés. Sauf précision contraire dans les textes explicatifs des notes relatives aux comptes consolidés, les justes valeurs correspondent à peu près aux valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation.

### 3.23 Nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées

#### Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Swisscom applique divers amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe, excepté en ce qui concerne les modifications décrites ci-après.

Norme	Nom
IFRS 10	Etats financiers consolidés
IFRS 11	Partenariats
IFRS 12	Informations sur les intérêts détenus d'autres entités
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur
IFRIC 20	Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert
Amendements apportés à IAS 1	Présentation des états financiers
Amendements apportés à IAS 19	Avantages du personnel
Amendements apportés à IAS 27	Etats financiers individuels
Amendements apportés à IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
Amendements apportés à IFRS 7	Instruments financiers: présentation à fournir: compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Amendements apportés à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	Amendements pour la transition
Divers	Amendements des IFRS 2009–2011

Les amendements apportés à IAS 19 «Avantages du personnel» exigent que les écarts actuariels soient directement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. L'option permettant jusqu'ici, soit l'enregistrement immédiat dans le compte de profits et pertes sous les autres éléments du résultat global, soit son report selon la méthode du «corridor», est supprimée. Swisscom enregistrait déjà jusqu'ici les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les amendements à IAS 19 prévoient en outre que la Direction ne procédera plus à une estimation du rendement des actifs du régime selon le rendement attendu au vu de l'allocation des actifs; un produit ne sera dès lors comptabilisé sur la base du rendement attendu des actifs du régime qu'à hauteur du taux d'actualisation. En matière de prestation d'invalidité, Swisscom prend désormais en considération les cas d'invalidité effectivement survenus, et non plus comme jusqu'ici le nombre attendu selon les bases techniques (LPP 2010). Pour les calculs selon IAS 19, Swisscom tient désormais également compte des cotisations futures des membres du personnel (risk sharing). La norme modifiée IAS 19 exige en outre des informations étendues dans les notes. Les entités devront désormais fournir des informations sur la stratégie de financement de leurs plans de prévoyance et non seulement décrire les risques de financement auxquels ceux-ci sont exposés, mais aussi quantifier ces risques. Une analyse de sensibilité est notamment exigée à cette fin, qui doit montrer dans quelle mesure les engagements de prévoyance professionnelle sont exposés à des fluctuations en cas de modification significative des hypothèses d'évaluation. Les entités doivent en outre indiquer la durée résiduelle moyenne des engagements de prévoyance professionnelle. Swisscom a appliqué les amendements de manière rétrospective.

Les effets sur l'état consolidé de la situation financière, le compte de profits et pertes consolidé et le compte de résultat global consolidé se présentent comme suit:

En millions CHF ou selon indication	Rapporté	Ajustement	Ajusté
<b>Etat de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>			
Actifs d'impôt différé	311	(88)	223
Engagements de prévoyance professionnelle	1 977	(485)	1 492
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 296</b>	<b>397</b>	<b>4 693</b>
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	4 272	394	4 666
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	24	3	27
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2012</b>			
Actifs d'impôt différé	417	(132)	285
Engagements de prévoyance professionnelle	2 801	(693)	2 108
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 156</b>	<b>561</b>	<b>4 717</b>
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	4 132	558	4 690
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	24	3	27
<b>Compte de profits et pertes 2012</b>			
Charges de personnel	(2 581)	96	(2 485)
Charges financières	(325)	(30)	(355)
Charge d'impôt sur le résultat	(405)	(13)	(418)
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 762</b>	<b>53</b>	<b>1 815</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 755	53	1 808
Bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires	7	–	7
Bénéfice par action (en CHF)	33,88	1,02	34,90
<b>Compte de résultat global 2012</b>			
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 762</b>	<b>53</b>	<b>1 815</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(908)	139	(769)
Impôts sur le résultat	185	(28)	157
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(741)</b>	<b>111</b>	<b>(630)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 021</b>	<b>164</b>	<b>1 185</b>
Résultat global attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 017	164	1 181
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires	4	–	4

#### Application anticipée de normes internationales d'information financière IFRS et interprétations ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Swisscom applique de manière anticipée, à partir de l'exercice 2013, les amendements apportés à IAS 32 «Instruments financiers: présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers». Le modèle de compensation actuel selon IAS 32 n'est pas touché dans son principe par ces amendements. Selon ceux-ci, des actifs financiers et des passifs financiers peuvent être compensés uniquement lorsqu'une entité dispose à la date de clôture d'un droit juridiquement exécutoire de compensation et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les amendements établissent clairement que le droit à compensation doit exister à la date de clôture. Cela signifie que ce droit ne doit pas dépendre d'un événement futur. Il doit en outre être juridiquement exécutoire, au point de vue de l'entité et de toutes les contreparties, aussi bien dans le cadre de l'activité normale qu'en cas d'insolvabilité de l'une des parties contractantes. Suite à ces amendements, Swisscom a réévalué ses contrats concernant les décomptes d'itinérance et établi en conséquence que ceux-ci remplissent les critères concrets pour une compensation et qu'ils doivent être en grande partie compensés. L'effet de la compensation sur les autres débiteurs et créditeurs s'élève à CHF 233 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et à CHF 166 millions au 31 décembre 2012.

Swisscom applique en outre de manière anticipée à partir de l'exercice 2013, les amendements apportés à IAS 36 «Dépréciation d'actifs: informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs

non financiers». Cette modification a pour effet de supprimer l'obligation de publier la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie dans le cadre de la vérification du maintien de la valeur du goodwill.

### Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2013, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2014:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IFRS 10	Etats financiers consolidés: sociétés d'investissement	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Amendements apportés à IFRS 12	Informations sur les intérêts détenus d'autres entités: sociétés d'investissement	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Amendements apportés à IAS 27	Etats financiers individuels sociétés d'investissement	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Amendements apportés à IAS 39	Instruments financiers: approche et évaluation Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRIC 21	Taxes	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Amendements apportés à IAS 19	Avantages du personnel: cotisations versées par les employés	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015
IFRS 9	Instruments financiers	au plus tôt le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
Amendements apportés à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39	Instruments financiers: comptabilisation de couverture (Hedge Accounting)	au plus tôt le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
Divers	Amendements des IFRS 2010–2012	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015
Divers	Amendements des IFRS 2011–2013	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés.

## 4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il est indispensable, dans le cadre de l'application des méthodes de comptabilisation et d'évaluation, d'établir des estimations et hypothèses définies portant sur l'avenir, qui peuvent avoir une incidence significative sur le montant et la présentation des actifs et passifs, des produits et des charges et des précisions données dans les notes. Les estimations sur lesquelles reposent la comptabilisation et l'évaluation se fondent sur des valeurs basées sur l'expérience et d'autres facteurs considérés comme appropriés selon les conditions rencontrées. Les hypothèses et estimations présentées ci-dessous relatives aux règles comptables ont une incidence significative sur les états financiers consolidés.

### Goodwill

Le 31 décembre 2013, la valeur comptable nette du goodwill résultant de regroupements d'entreprises s'élevait à CHF 4 809 millions. Le maintien de la valeur du goodwill est vérifié une fois par an au quatrième trimestre. Une vérification extraordinaire est en outre effectuée lorsque des signes laissent supposer une dépréciation. La valeur du goodwill est notablement influencée par les flux de trésorerie projetés, le taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital [CMPC] ou weighted

average cost of capital [WACC]) et le taux de croissance à long terme. Les hypothèses clés sont indiquées dans la note 24. La modification des hypothèses peut se traduire, dans l'exercice suivant, par la comptabilisation d'une dépréciation.

### **Engagements de prévoyance professionnelle**

Les engagements de prévoyance professionnelle sont calculés sur la base de différentes hypothèses financières et démographiques. Les hypothèses clés pour l'évaluation des engagements sont le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires et de rentes, la rémunération des montants d'épargne ainsi que l'espérance de vie. Le 31 décembre 2013, le déficit de couverture s'élevait à CHF 1 293 millions et a été comptabilisé en tant que passif. Des modifications de l'estimation peuvent avoir des effets sur les engagements de prévoyance professionnelle comptabilisés (voir note 10).

### **Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état**

Des provisions sont comptabilisées pour les frais de démantèlement et de remise en état d'installations de télécommunication et de stations d'émission. Le 31 décembre 2013, la valeur comptable de ces provisions s'élevait à CHF 481 millions. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Une hausse des frais estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 45 millions. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction des provisions de CHF 71 millions (voir note 28).

### **Provisions pour procédures réglementaires**

Différentes procédures relatives à la détermination des prix des services d'accès régularisés sont en cours. Swisscom a constitué des provisions sur la base de ses propres estimations pour en couvrir les éventuelles conséquences financières. Au 31 décembre 2013, les provisions pour procédures réglementaires s'élevaient à CHF 118 millions. L'évolution de la procédure ou une décision de l'instance compétente peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation des conséquences financières et, de ce fait, par une augmentation ou une diminution des provisions comptabilisées (voir note 28).

### **Procédures de la Commission de la concurrence**

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert contre Swisscom une procédure concernant les tarifs ADSL. Cette procédure est expliquée dans la note 29. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom estime qu'il est peu probable que des sanctions directes soient prononcées. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée au titre de cette procédure dans les états financiers consolidés 2013. L'évolution de la procédure peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation et par la comptabilisation de provisions.

### **Corrections de valeur sur créances douteuses**

Des corrections de valeur sont apportées sur les créances douteuses afin de couvrir les pertes estimées qui pourraient résulter de l'insolvabilité de clients. Le 31 décembre 2013, la valeur comptable des correctifs de valeur sur les créances clients et autres débiteurs s'élevait à CHF 180 millions. La suffisance des corrections de valeur est évaluée sur la base de plusieurs facteurs, notamment la chronologie des créances, la solvabilité actuelle des clients et l'expérience liée aux pertes sur créances passées. Le montant des pertes sur créances peut dépasser le montant comptabilisé lorsque la situation financière effective du client est moins bonne qu'escompté (voir note 18).

## Impôts différés

La comptabilisation des actifs d'impôt différé repose sur l'évaluation de la Direction. Les actifs d'impôt différé pour reports de pertes fiscales ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être utilisés. L'utilisation dépend de la possibilité de dégager des bénéfices imposables futurs pouvant être mis en compte avec les reports de pertes fiscales existants. La détermination de la probabilité de cette utilisation future repose sur des estimations relatives à différents facteurs tels que la performance future. Un éventuel écart entre les valeurs effectives et les estimations peut entraîner une modification de l'évaluation du maintien de la valeur des actifs d'impôt différé. Le 31 décembre 2013, les actifs d'impôt différé comptabilisés dans l'état de la situation financière s'élevaient à CHF 619 millions (voir note 15).

## Durées d'utilité des immobilisations corporelles

Le 31 décembre 2013, la valeur comptable des immobilisations corporelles s'élevait à CHF 9 156 millions. L'estimation de la durée d'utilité d'un élément d'immobilisation corporelle tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements technologiques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. L'évaluation des durées d'utilité se fonde sur l'évaluation de la Direction. Une modification de cette évaluation peut avoir une incidence sur le montant futur des dépréciations (voir notes 3.7 et 23).

# 5 Regroupements d'entreprises

## Regroupements d'entreprises en 2013

En 2013, des paiements d'un montant total de CHF 60 millions ont été effectués au titre de l'acquisition de sociétés du groupe. De cette somme, CHF 3 millions concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 57 millions des sociétés acquises en 2013. Les sociétés acquises en 2013 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée.

En février 2013, Hospitality Services a repris les activités opérationnelles de Deuromedia, un fournisseur de solutions d'info-divertissement basées sur IP pour le marché hôtelier.

A fin mars 2013, Datasport SA a acquis toutes les parts d'Abavent GmbH, un prestataire d'événements sportifs allemand.

En avril 2013, Swisscom IT Services a repris la plate-forme métier d'Entris Banking et a en outre acquis toutes les parts d'Entris Integrator AG. La plateforme métier d'Entris Integrator permet aux banques de traiter leurs opérations bancaires, notamment des opérations de paiement, des opérations de crédit et des opérations sur titres ou encore des opérations d'e-banking. La société acquise a été rebaptisée Swisscom Banking Provider SA après sa reprise. En outre, Swisscom IT Services SA a repris en juin 2013 toutes les parts d'Entris Operations SA. Entris Operation SA gère en premier lieu le trafic des paiements et les opérations sur titres de quelque 50 banques. Après sa reprise, Entris Operations SA a été regroupée avec Swisscom Banking Provider SA.

En avril 2013, Swisscom a augmenté sa participation dans CT Cintrade AG (Cintrade) de 49% à 75%. Cintrade offre des services de télévision, télévision payante (Pay-TV), la transmission des événements sportifs et la Video on Demand. Cintrade gère en outre l'une des principales chaînes de cinéma en Suisse.

En décembre, Swisscom Suisse a acquis une participation de 67% dans DL – Groupe GMG SA, qui fournit des services de Managed Unified Communication & Collaboration basés sur IP.

La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2013
Liquidités	55
Immobilisations corporelles	32
Autres immobilisations incorporelles	66
Autres actifs courants et non courants	43
Passifs d'impôt différé	(15)
Autres passifs courants et non courants	(84)
<b>Actifs et passifs identifiés</b>	<b>97</b>
Actif net identifié attribuable aux actionnaires minoritaires	(19)
Goodwill	159
<b>Coûts d'acquisition</b>	<b>237</b>
Liquidités acquises	(55)
Parts dans des sociétés associées. Voir note 25.	(105)
Options résultant des concentrations. Voir note 33.	(20)
<b>Dépenses des regroupements d'entreprises de l'année courante</b>	<b>57</b>
Dépenses des regroupements d'entreprises des exercices précédents	3
<b>Total dépenses des regroupements d'entreprises</b>	<b>60</b>

Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies et les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans le portefeuille de collaborateurs qualifié. Dans les états financiers consolidés 2013, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 172 millions et un bénéfice de CHF 17 millions. Si les sociétés acquises en 2013 avaient été incluses dans les comptes consolidés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 529 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 700 millions.

### Regroupements d'entreprises en 2012

En 2012, des paiements d'un montant total de CHF 17 millions ont été effectués au titre de l'acquisition de sociétés du groupe. De cette somme, CHF 5 millions concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 12 millions des sociétés acquises en 2012. Les sociétés acquises en 2012 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée.

Le 1<sup>er</sup> mars 2012, Swisscom Broadcast SA a repris l'ensemble des parts de Datasport SA, un prestataire de services dans le domaine des manifestations sportives populaires et de masse. Le 26 juin 2012, Swisscom SA a acquis la totalité des parts de Treufida Treuhand- & Beratungs GmbH, qui fournit des services de fiduciaire, de comptabilité et de conseil pour les fournisseurs de prestations dans le domaine de la santé. Suite à son rachat, Treufida a été rebaptisée Curabill Treuhand GmbH. Le 21 juin 2012, Swisscom Directories SA a repris l'ensemble des parts de Localina AG, qui exploite un registre de réservation de restaurants basé sur iPad. Après la reprise, Localina AG a été regroupée avec local.ch SA.



La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2012
Liquidités	3
Immobilisations corporelles	6
Autres immobilisations incorporelles	12
Passifs d'impôt différé	(2)
Autres passifs courants et non courants	(2)
<b>Actifs et passifs identifiés</b>	<b>17</b>
Goodwill	3
<b>Coûts d'acquisition</b>	<b>20</b>
Liquidités acquises	(3)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(5)
<b>Dépenses des regroupements d'entreprises de l'année courante</b>	<b>12</b>
Dépenses des regroupements d'entreprises des exercices précédents	5
<b>Total dépenses des regroupements d'entreprises</b>	<b>17</b>

Les raisons essentielles du goodwill résident dans les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans le portefeuille de collaborateurs qualifiés. Dans les états financiers consolidés 2012, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 8 millions et un bénéfice de CHF 3 millions. Si les sociétés acquises en 2012 avaient été incluses dans les comptes consolidés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 385 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 762 millions.

## 6 Secteurs opérationnels

La détermination des secteurs devant faire l'objet d'un rapport repose sur l'approche de gestion (management approach). Selon cette approche, les informations sectorielles externes suivent la structure organisationnelle et de gestion interne du groupe ainsi que l'établissement des rapports financiers internes à l'attention du principal décideur opérationnel (chief operating decision maker). Les informations sectorielles présentées correspondent au système de rapport interne. La présentation se décompose en secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes Entreprises», «Wholesale» et «Réseau & Informatique» – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels». «Group Headquarters», qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément.

Les divisions opérationnelles de Swisscom Suisse sont présentées comme des secteurs séparés. Les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse sont regroupées avec la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Aucun coût de réseau propre n'est facturé pour la conduite financière des secteurs. Les résultats des secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes Entreprises» ainsi que «Wholesale» correspondent par conséquent à une marge de couverture avant frais de réseau. Les frais de réseau sont planifiés, surveillés et contrôlés par la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Cette dernière est gérée comme un centre de coûts (cost center). Les informations sectorielles ne créditent pas de chiffre d'affaires au secteur «Réseau & Informatique». Le résultat du secteur «Réseau & Informatique» se compose donc des charges d'exploitation et des dépréciations diminuées des propres prestations activées et autres produits. Le montant total du résultat de la division Swisscom Suisse correspond au résultat opérationnel (EBIT) de Swisscom Suisse. Fastweb compte parmi les plus importants opérateurs de téléphonie fixe et est le premier prestataire de services IP en Italie. Il est présenté en tant que secteur séparé dans les états financiers consolidés. Les «Autres secteurs opérationnels» comprennent principalement les secteurs opérationnels Swisscom IT Services, Group Related Businesses, Swisscom Immeubles SA et Swisscom Hospitality Services. Group Headquarters, qui contient des coûts non attribués, regroupe principalement les divisions du groupe Swisscom, Swisscom Re AG ainsi que la société d'occupation Worklink AG.

Les prestations proposées par les différents secteurs opérationnels sont décrites dans la note 3.16. Le résultat des secteurs «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels» correspond au résultat d'ex-

exploitation (EBIT) de ces entités. Ce dernier comprend le chiffre d'affaires net avec les clients externes et d'autres secteurs diminué des charges sectorielles et des amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. Les charges sectorielles englobent les achats de biens et services, les frais de personnel et les autres charges d'exploitation diminués des propres prestations activées et autres produits. Swisscom a modifié de manière rétrospective la présentation des charges de prévoyance dans le cadre des informations sectorielles. Les charges sectorielles incluent au titre de charges de prévoyance les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2013, la colonne «Elimination» contient une charge de CHF 17 millions au titre de rapprochement avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (produit de CHF 179 millions lors de l'exercice précédent).

«Group Headquarters» ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur «Réseau & Informatique» ne facture pas de frais de réseau à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. La facturation de prestations ou de cessions d'actifs entre les différents secteurs peut se traduire par des profits et pertes latents. Ces derniers sont éliminés et figurent dans la colonne «Elimination» des informations sectorielles. Les investissements sectoriels contiennent les entrées d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles.

Swisscom a simplifié sa structure de direction au 1<sup>er</sup> janvier 2013, afin de renforcer la direction de l'activité suisse et d'accroître l'efficacité du groupe. Diverses unités d'organisation ont en conséquence été transférées d'un secteur à un autre au 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'exercice précédent a été adapté en conséquence.

Les informations sectorielles 2013 de Swisscom se présentent comme suit:

2013, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head- quarters	Elimi- nation	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 389	2 013	1 032	–	–	11 434
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	60	5	787	1	(853)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 449</b>	<b>2 018</b>	<b>1 819</b>	<b>1</b>	<b>(853)</b>	<b>11 434</b>
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 443</b>	<b>(120)</b>	<b>108</b>	<b>(135)</b>	<b>(38)</b>	<b>2 258</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(259)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						30
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>						<b>2 029</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(334)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 695</b>
Sociétés associées	93	49	11	–	–	153
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	13	–	–	13
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 516	695	244	–	(10)	2 445
Amortissements et dépréciations	1 104	740	195	8	(3)	2 044
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(10)	–	13	–	–	3
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	30	–	–	–	–	30

Les informations sectorielles 2013 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2013, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes Entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 985	1 128	1 688	588	–	–	8 389
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	160	23	99	378	–	(600)	60
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>5 145</b>	<b>1 151</b>	<b>1 787</b>	<b>966</b>	<b>–</b>	<b>(600)</b>	<b>8 449</b>
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 790</b>	<b>859</b>	<b>832</b>	<b>384</b>	<b>(2 423)</b>	<b>1</b>	<b>2 443</b>
Sociétés associées	29	–	–	63	1	–	93
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	199	17	92	–	1 208	–	1 516
Amortissements et dépréciations	108	5	75	–	917	(1)	1 104
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	–	–	(1)	–	(9)	–	(10)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	9	–	–	21	–	–	30

Les informations sectorielles 2012 de Swisscom se présentent comme suit:

2012, en millions CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 407	2 040	936	1	–	11 384
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	54	8	792	1	(855)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 461</b>	<b>2 048</b>	<b>1 728</b>	<b>2</b>	<b>(855)</b>	<b>11 384</b>
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 504</b>	<b>(113)</b>	<b>97</b>	<b>(122)</b>	<b>161</b>	<b>2 527</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(326)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						32
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>						<b>2 233</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(418)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 815</b>
Sociétés associées	207	50	11	–	–	268
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	1	–	–	1
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 852	531	199	1	(22)	2 561
Amortissements et dépréciations	1 053	715	177	12	(7)	1 950
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(2)	–	11	–	–	9
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	33	–	–	(1)	–	32

Les informations sectorielles 2012 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2012, en millions CHF, ajusté	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes Entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 939	1 135	1 739	594	–	–	8 407
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	174	26	96	372	–	(614)	54
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>5 113</b>	<b>1 161</b>	<b>1 835</b>	<b>966</b>	<b>–</b>	<b>(614)</b>	<b>8 461</b>
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 794</b>	<b>878</b>	<b>875</b>	<b>367</b>	<b>(2 409)</b>	<b>(1)</b>	<b>2 504</b>
Sociétés associées	141	–	–	66	–	–	207
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	162	17	88	–	1 585	–	1 852
Amortissements et dépréciations	92	4	70	–	886	1	1 053
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	–	–	–	–	(2)	–	(2)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	15	–	–	18	–	–	33

## Informations relatives aux secteurs géographiques

Swisscom est active principalement en Suisse, où elle propose une gamme complète de services de télécommunication. A l'étranger, les activités sont principalement exercées par Fastweb et Swisscom Hospitality Services. Fastweb commercialise avant tout des services dans le domaine du réseau fixe et des produits basés sur IP en Italie. Swisscom Hospitality Services est l'un des plus importants fournisseurs de services à haut débit et Internet destinés aux clients d'hôtels sur pratiquement tout le continent européen, aux Etats-Unis et en Asie. Le chiffre d'affaires net ainsi que les actifs sont ventilés par région. Ils sont attribués au siège des sociétés du groupe concernées.

En millions CHF	2013		2012	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	9 358	12 726	9 268	12 053
Italie	2 020	3 414	2 049	3 391
Autres pays d'Europe	48	87	58	189
Autres pays hors Europe	8	1	8	9
Non attribué/transition	–	472	1	482
<b>Total</b>	<b>11 434</b>	<b>16 700</b>	<b>11 384</b>	<b>16 124</b>

## Informations sur les produits et services

En millions CHF	2013	2012
Réseau mobile contrats simples	2 874	3 027
Réseau fixe contrats simples	4 027	4 337
Contrats combinés	1 576	1 172
Autres	2 956	2 847
Non attribué	1	1
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 434</b>	<b>11 384</b>

Les produits et services proposés par les différents secteurs opérationnels sont décrits dans la note 3.16.

## Clients importants

Swisscom compte de très nombreux clients. En 2012 comme en 2013, elle n'a généré avec aucun client plus de 10% du chiffre d'affaires sectoriel.

## 7 Chiffre d'affaires net

En millions CHF	2013	2012
Chiffre d'affaires net provenant de la fourniture de services	10 556	10 493
Chiffre d'affaires net résultant de la vente de marchandises	875	888
Chiffre d'affaires net provenant de la mise à disposition d'immobilisations incorporelles à des fins d'usage	3	3
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 434</b>	<b>11 384</b>

De plus amples informations relatives aux activités de Swisscom sont présentées dans les notes 3.16 et 6.

## 8 Achats de biens et services

En millions CHF	2013	2012
Marchandises et matières consommées	24	25
Services acquis	502	451
Terminaux de clients et marchandises	1 022	1 036
Frais de communications nationales	180	171
Frais de communications internationales	265	279
Frais de communications des filiales étrangères	345	437
<b>Total des achats de biens et services</b>	<b>2 338</b>	<b>2 399</b>

## 9 Charges de personnel

En millions CHF	2013	2012 ajusté
Charges salariales	2 132	2 058
Charges sociales	224	222
Charges pour régimes à prestations définies. Voir note 10.	258	50
Charges pour régimes à cotisations définies. Voir note 10.	11	12
Charges pour paiements fondés sur des actions. Voir note 11.	6	6
Charges salariales concernant les participants à la société d'occupation Worklink	2	4
Charges de réduction de postes	6	68
Autres charges de personnel	67	65
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>2 706</b>	<b>2 485</b>

### Programmes de réduction de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. Selon le plan social décidé, l'âge et l'ancienneté, certains collaborateurs touchés par les réductions de postes peuvent être transférés à la société d'occupation Worklink AG. Celle-ci place les participants auprès de tiers pour des interventions temporaires.

En 2013, Swisscom a enregistré CHF 6 millions au titre de charges de réduction de postes (CHF 68 millions l'exercice précédent). En octobre 2012, Swisscom a annoncé, suite à un programme d'efficacité, la suppression d'environ 400 postes afin d'assurer sa compétitivité à long terme. Les coûts de cette réduction d'effectifs ont été estimés à CHF 50 millions, qui ont été comptabilisés au quatrième trimestre 2012 (pour de plus amples informations, voir la note 28).

## 10 Prévoyance professionnelle

### Régimes à prestations définies

Swisscom gère pour ses collaborateurs divers régimes de retraite en Suisse et en Italie. En 2013, les charges liées aux régimes à prestations définies se sont élevées à CHF 295 millions (CHF 80 millions pour l'exercice précédent). Sur ce montant, CHF 258 millions (exercice précédent: CHF 50 millions) ont été comptabilisés dans les charges de personnel et CHF 37 millions (exercice précédent: CHF 30 millions) dans les charges financières.

### comPlan

La plupart des collaborateurs de Swisscom en Suisse sont assurés auprès de l'institution autonome de prévoyance de l'employeur comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Les prestations dépassent le minimum prescrit par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle

vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les cotisations ordinaires de l'employeur englobent les cotisations de risque de 3,35% et les cotisations pour les bonifications de 5% à 13% du salaire assuré (selon l'âge) versées sur les avoirs de vieillesse individuels. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital. Le montant de la rente versée résulte du taux de conversion qui est appliqué à l'avoir de vieillesse épargné de chaque assuré lors de son départ à la retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est de 6,4% jusqu'à fin 2013. A partir de 2014 le taux de conversion était baissé à 6,11%. L'avoir de vieillesse épargné résulte des cotisations de l'employeur et des cotisations des membres du personnel, qui sont versées sur le compte d'épargne individuel de chaque assuré, ainsi que des intérêts crédités sur l'avoir de vieillesse. Le taux d'intérêt crédité sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation de comPlan. L'institution de prévoyance comPlan a la forme juridique d'une fondation. Le Conseil de fondation, formé à parité égale de représentants de l'employeur et du personnel, est responsable de la gestion de la fondation. Ses tâches sont définies par la LPP et par le règlement de la Caisse de pensions. Un découvert temporaire est autorisé selon la LPP. Le Conseil de fondation doit prendre les mesures d'assainissement afin de résorber le découvert dans un délai approprié. Selon la LPP, des cotisations supplémentaires de l'employeur et des membres du personnel peuvent être perçues si le régime de retraite présente un découvert au sens de la LPP. Dans ce cas, le risque est réparti entre l'employeur et les membres du personnel, et l'employeur n'est légalement pas tenu de supporter plus de 50% des cotisations supplémentaires. Le degré de couverture selon la LPP de comPlan s'élevait à environ 106% au 31 décembre 2013 (103,4% un an plus tôt). La Commission de placement de comPlan est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. comPlan mandate des prestataires de services financiers indépendants pour la gestion des fonds de prévoyance. La surveillance est soutenue par un contrôleur de placements externe. Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement peut répartir la fortune dans les limites des prescriptions du Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation de comPlan a procédé à différentes adaptations du plan de prévoyance en 2012 afin de garantir à long terme la stabilité financière de l'institution compte tenu du bas niveau des taux d'intérêt et de l'augmentation de l'espérance de vie. Les modifications entreront en vigueur en 2014 et portent sur des mesures concernant les prestations de prévoyance. Celles-ci consistent en premier lieu en une réduction du taux de conversion et, par là même, du montant des rentes de vieillesse pour les nouveaux bénéficiaires de rentes. Ces adaptations ont conduit à une réduction des engagements de prévoyance de CHF 157 millions comptabilisés en résultat au quatrième trimestre 2012.

#### Autres régimes de retraite

Les autres régimes de retraite comprennent, outre divers régimes de moindre importance en Suisse, le régime de retraite pour les collaborateurs de Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures. Ces droits sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

#### Charges de prévoyance

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2013	comPlan	Autres régimes	2012 ajusté
Coût des services rendus au cours de l'exercice	244	7	251	200	2	202
Changements des régimes	–	(3)	(3)	(157)	–	(157)
Coût d'administration	3	1	4	3	1	4
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	6	–	6	1	–	1
<b>Total enregistré dans les charges de personnel</b>	<b>253</b>	<b>5</b>	<b>258</b>	<b>47</b>	<b>3</b>	<b>50</b>
Coût financier de l'engagement net	37	–	37	29	1	30
<b>Total enregistré dans les charges financières</b>	<b>37</b>	<b>–</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>30</b>
<b>Total des charges pour régimes à prestations définies enregistrée dans le compte de profits et pertes</b>	<b>290</b>	<b>5</b>	<b>295</b>	<b>76</b>	<b>4</b>	<b>80</b>

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des gains actuariels de CHF 847 millions (CHF 769 millions perte actuarielle lors de l'exercice précédent), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2013	comPlan	Autres régimes	2012 ajusté
<b>Gains/(pertes) actuariel(le)s de:</b>						
Changement des hypothèses démographiques	–	–	–	533	7	540
Changement des hypothèses financières	(384)	(24)	(408)	521	1	522
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	(165)	2	(163)	140	1	141
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(272)	(4)	(276)	(432)	(2)	(434)
<b>Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrée dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(821)</b>	<b>(26)</b>	<b>(847)</b>	<b>762</b>	<b>7</b>	<b>769</b>

En 2013, les charges pour régimes à cotisations définies se sont élevées à CHF 11 millions (CHF 12 millions pour l'exercice précédent).

### Statut de l'institution de prévoyance

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2013	comPlan	Autres régimes	2012 ajusté
<b>Engagement de prévoyance professionnelle</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>9 823</b>	<b>107</b>	<b>9 930</b>	<b>8 559</b>	<b>120</b>	<b>8 679</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	244	7	251	200	2	202
Coûts financiers des engagements de prévoyance	188	2	190	197	2	199
Cotisations versées par les employés	152	2	154	144	1	145
Prestations de prévoyance payées	(331)	(6)	(337)	(335)	(7)	(342)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	(549)	(22)	(571)	1 194	9	1 203
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	85	85	–	–	–
Changements des régimes	–	(13)	(13)	(157)	–	(157)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	6	–	6	1	–	1
Transfert régime de retraite chez comPlan	–	–	–	20	(20)	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>9 533</b>	<b>162</b>	<b>9 695</b>	<b>9 823</b>	<b>107</b>	<b>9 930</b>
<b>Fortune de prévoyance</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>7 772</b>	<b>50</b>	<b>7 822</b>	<b>7 129</b>	<b>61</b>	<b>7 190</b>
Coûts financiers fortune de prévoyance	151	2	153	168	1	169
Cotisations versées par l'employeur	273	3	276	224	4	228
Cotisations versées par les employés	152	2	154	144	1	145
Prestations de prévoyance payées	(331)	(4)	(335)	(335)	(5)	(340)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	272	4	276	432	2	434
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	70	70	–	–	–
Changements des régimes	–	(10)	(10)	–	–	–
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Transfert régime de retraite chez comPlan	–	–	–	13	(13)	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>8 286</b>	<b>116</b>	<b>8 402</b>	<b>7 772</b>	<b>50</b>	<b>7 822</b>
<b>Engagements nets</b>						
<b>Engagements nets comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>1 247</b>	<b>46</b>	<b>1 293</b>	<b>2 051</b>	<b>57</b>	<b>2 108</b>

Les engagements de prévoyance ont évolué comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2013	comPlan	Autres régimes	2012 ajusté
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 051</b>	<b>57</b>	<b>2 108</b>	<b>1 430</b>	<b>59</b>	<b>1 489</b>
Charges de prévoyance, nettes	290	5	295	76	4	80
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(273)	(5)	(278)	(224)	(6)	(230)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	15	15	–	–	–
(Produits) Charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(821)	(26)	(847)	762	7	769
Transfert régime de retraite chez comPlan	–	–	–	7	(7)	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 247</b>	<b>46</b>	<b>1 293</b>	<b>2 051</b>	<b>57</b>	<b>2 108</b>

La durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance est de 16,9 ans.

### Attribution de la fortune de prévoyance

L'attribution de la fortune de prévoyance aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement de comPlan est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2013			31.12.2012		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	10,0%	10,7%	8,3%	19,0%	12,3%	9,0%	21,3%
Obligations d'entreprises Suisse	8,0%	11,1%	–	11,1%	12,2%	–	12,2%
Obligations d'Etat monde developed markets	11,0%	10,1%	–	10,1%	10,7%	–	10,7%
Obligations d'entreprises monde developed markets	8,0%	1,2%	–	1,2%	–	–	–
Obligations d'Etat monde emerging markets	6,0%	5,4%	–	5,4%	5,8%	–	5,8%
<b>Instruments d'emprunt</b>	<b>43,0%</b>	<b>38,5%</b>	<b>8,3%</b>	<b>46,8%</b>	<b>41,0%</b>	<b>9,0%</b>	<b>50,0%</b>
Actions Suisse	5,0%	7,9%	–	7,9%	8,2%	–	8,2%
Actions monde developed market	12,0%	14,2%	–	14,2%	13,9%	–	13,9%
Actions monde emerging markets	8,0%	5,9%	–	5,9%	5,9%	–	5,9%
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>25,0%</b>	<b>28,0%</b>	<b>–</b>	<b>28,0%</b>	<b>28,0%</b>	<b>–</b>	<b>28,0%</b>
Immeubles Suisse	11,0%	6,6%	1,0%	7,6%	7,1%	–	7,1%
Immeubles monde	4,0%	3,7%	–	3,7%	4,6%	–	4,6%
<b>Immeubles</b>	<b>15,0%</b>	<b>10,3%</b>	<b>1,0%</b>	<b>11,3%</b>	<b>11,7%</b>	<b>–</b>	<b>11,7%</b>
Commodities	4,0%	3,0%	–	3,0%	2,8%	–	2,8%
Private markets	5,0%	1,3%	3,5%	4,8%	1,8%	2,7%	4,5%
Hedge funds	7,0%	0,6%	–	0,6%	–	2,4%	2,4%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	–	5,5%	5,5%	–	0,6%	0,6%
<b>Liquidités et placements alternatifs</b>	<b>17,0%</b>	<b>4,9%</b>	<b>9,0%</b>	<b>13,9%</b>	<b>4,6%</b>	<b>5,7%</b>	<b>10,3%</b>
<b>Total de la fortune de prévoyance</b>	<b>100,0%</b>	<b>81,7%</b>	<b>18,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>85,3%</b>	<b>14,7%</b>	<b>100,0%</b>

La stratégie de placement a pour objectif de réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et de générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en plusieurs catégories de placements, marchés, monnaies, secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêts des placements portant intérêt est de 4,74 ans (exercice précédent: 4,97 ans) avec une notation moyenne de A+. Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de sorte que les quotes-parts prescrites peuvent être réalisées. Les placements illiquides représentent une part minimale de la fortune globale. Sur la base de cette stratégie, comPlan compte sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 15,7% (base: exercice 2013).



La fortune de prévoyance inclut en 2013 des actions de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 6 millions (CHF 6 millions un an plus tôt). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2013 à CHF 429 millions (CHF 604 millions lors de l'exercice précédent). Swisscom prévoit d'effectuer en 2014 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations ordinaires de l'employeur d'un montant de CHF 231 millions (sans les paiements au titre des retraites anticipées et des modifications apportées au régime).

### Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2013		2012	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	2,30%	2,85%	1,94%	2,44%
Evolution des salaires	2,24%	2,19%	2,24%	2,06%
Augmentations de rentes	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Intérêts comptes d'épargne	2,30%	2,30%	1,50%	1,50%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	21,29	21,29	21,18	21,18
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,76	23,76	23,66	23,66

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellés en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à une valeur moyenne historique à long terme spécifique à Swisscom. L'augmentation de rentes reflète le potentiel de la fondation comPlan compte tenu des hypothèses établies pour pouvoir verser à l'avenir des augmentations de rentes. La rémunération des montants d'épargne est assimilée au taux d'actualisation. Depuis 2012, Swisscom applique les tables générationnelles LPP2010 concernant l'hypothèse relative à l'espérance de vie. Le passage des tables périodiques aux tables générationnelles a occasionné en 2012 une perte actuarielle de CHF 534 millions.

### Analyse de sensibilité comPlan

En millions CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services <sup>1</sup>	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (Variation +/- 0,5%)	(654)	752	(26)	31
Evolution des salaires (Variation +/- 0,5%)	55	(51)	5	(5)
Augmentations de rentes (Variation + 0,5%/- 0,1%)	577	(109)	19	(3)
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/- 0,5%)	98	(89)	7	(6)
Espérance de vie à 65 ans (Variation +/- 1 année)	111	(113)	3	(3)

<sup>1</sup> La sensibilité se réfère aux charges de personnel des coûts des services rendus au cours de l'exercice.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'un an, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification des engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il a été procédé à une adaptation de -0,1% en raison de l'impossibilité de procéder à une réduction des prestations de rentes.

## 11 Rémunération en actions

En millions CHF	2013	2012
Rémunération en actions Management Incentive Plan	2	2
Autres rémunérations en actions	4	4
<b>Total des charges pour rémunération en actions</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

### Management Incentive Plan

Le Management Incentive Plan d'actionnariat est destiné aux membres de la Direction du groupe et aux membres du Conseil d'administration. Les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe perçoivent respectivement une partie des honoraires et une partie de la part variable liée au résultat en actions Swisscom. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale. Le montant de la part liée au résultat et le nombre d'actions sont toujours déterminés l'année suivante, après finalisation des états financiers. Les actions attribuées aux membres de la Direction du groupe se fondent ainsi sur la part variable liée au résultat de l'exercice précédent. La valeur fiscale s'élève à CHF 371 par action (CHF 310 l'année précédente). Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Aussitôt remises, elles sont considérées comme un avantage acquis (vesting). La répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se présentent de la manière suivante:

Année d'attribution 2013	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 667	442	0,7
Membres de la Direction du groupe <sup>1</sup>	2 707	442	1,2
<b>Total 2013</b>	<b>4 374</b>	<b>442</b>	<b>1,9</b>

<sup>1</sup> Attribution pour l'exercice 2012.

Année d'attribution 2012	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 927	361	0,7
Membres de la Direction du groupe <sup>1</sup>	2 844	361	1,0
<b>Total 2012</b>	<b>4 771</b>	<b>361</b>	<b>1,7</b>

<sup>1</sup> Attribution pour l'exercice 2011.

### Autres rémunérations en actions

Des primes en actions peuvent être attribuées en cours d'exercice en reconnaissance d'une prestation exceptionnelle pour 10% au plus des collaborateurs CCT et cadres. En 2013, 10 270 actions d'une valeur de marché de CHF 442 par action ont été remises gratuitement. Une charge totale de CHF 4 millions a été comptabilisée à ce titre. L'exercice précédent, 10 692 actions d'une valeur de marché de CHF 361 ont été remises à titre gratuit pour des prestations exceptionnelles. Une charge de CHF 4 millions a été comptabilisée à ce titre.

## 12 Autres charges d'exploitation

En millions CHF	2013	2012
Charges de loyer	334	307
Charges d'entretien	312	288
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	13	7
Charges d'énergie	102	111
Charges informatiques	221	213
Charges de publicité et de vente	215	248
Commissions versées aux revendeurs	364	365
Charges de conseil et collaborateurs externes	201	205
Corrections de valeur sur créances	83	70
Charges administratives	161	170
Autres charges d'exploitation	470	412
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>2 476</b>	<b>2 396</b>

## 13 Propres prestations activées et autres produits

En millions CHF	2013	2012
Propres prestations activées	256	265
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	16	16
Produit résultant de la société d'occupation Worklink (location de services)	4	4
Autres produits	112	88
<b>Total des propres prestations activées et des autres produits</b>	<b>388</b>	<b>373</b>

Les propres prestations activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

## 14 Produits financiers et charges financières

En millions CHF	2013	2012 ajusté
Produits d'intérêts des actifs financiers	8	14
Variation de la juste valeur de la couverture des intérêts	30	–
Coûts d'emprunt activés	15	14
Ajustement provisions frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 28.	21	–
Gains de change	5	–
Autres produits financiers	2	1
<b>Total des produits financiers</b>	<b>81</b>	<b>29</b>
Charges d'intérêts des passifs financiers	(259)	(263)
Variation de la juste valeur de la couverture des intérêts	–	(4)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle. Voir note 10.	(37)	(30)
Ajustements de la valeur actuelle de provisions	(15)	(15)
Pertes de change	–	(11)
Autres charges financières	(29)	(32)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(340)</b>	<b>(355)</b>
<b>Produits financiers et charges financières, nets</b>	<b>(259)</b>	<b>(326)</b>

Les charges d'intérêts nettes des actifs financiers et des passifs financiers se décomposent comme suit:

En millions CHF	2013	2012
Produits d'intérêts sur liquidités	1	1
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	7	13
<b>Produits d'intérêts des actifs financiers</b>	<b>8</b>	<b>14</b>
Charges d'intérêts sur prêts bancaires, emprunts obligataires et placements privés	(214)	(220)
Charges d'intérêts sur passifs résultant de contrats de location-financement	(41)	(42)
Charges d'intérêts sur autres passifs financiers	(4)	(1)
<b>Charges d'intérêts des passifs financiers</b>	<b>(259)</b>	<b>(263)</b>
<b>Total charges d'intérêts nettes des actifs et des passifs financiers</b>	<b>(251)</b>	<b>(249)</b>

## 15 Impôts sur le résultat

### Charge d'impôt sur le résultat

En millions CHF	2013	2012 ajusté
Charge d'impôt exigible	322	318
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(20)	19
Charge d'impôt différé	32	81
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de profits et pertes</b>	<b>334</b>	<b>418</b>
Dont Suisse	354	431
Dont à l'étranger	(20)	(13)

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des impôts sur le résultat d'un montant de CHF 184 millions (exercice précédent: produit de CHF 157 millions), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	2013	2012 ajusté
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(14)	6
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(169)	151
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	1
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	(1)	(1)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(184)</b>	<b>157</b>
Dont Suisse	(184)	157
Dont à l'étranger	–	–

Au cours des années précédentes, dans les différents états financiers individuels de sociétés du groupe, des corrections de valeur ont été saisies sur des participations que Swisscom a fait valoir fiscalement. Le contrôle du maintien de la valeur 2013 a débouché sur des résultats d'évaluation qui s'avèrent supérieurs à la valeur comptable nette des participations. Pour la prise en compte dans la détermination fiscale des résultats, les rétablissements de valeur doivent être durables. Or, cela n'est pas le cas peu de temps après une dépréciation de valeur, car une période plus longue est nécessaire pour constater un rétablissement de valeur. C'est la raison pour laquelle, dans les états financiers individuels pour 2013, aucun effet fiscal n'a été indiqué au niveau de la différence entre le résultat d'évaluation et la valeur comptable nette des participations. Si les réévaluations sont considérées comme durables dans une période future, cela pourra entraîner une sortie de trésorerie pouvant atteindre jusqu'à CHF 260 millions.

### Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat reste inchangé à 20,6%.

En millions CHF	2013	2012 ajusté
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	2 149	2 364
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	(120)	(131)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 029</b>	<b>2 233</b>
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,6%	20,6%
<b>Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable</b>	<b>418</b>	<b>460</b>
<b>Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée</b>		
Effet de la part au résultat de sociétés associées	(6)	(7)
Effet de changements du taux d'imposition sur des impôts différés	(2)	1
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	(7)	(7)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	(12)	(16)
Effet de la non activation de reports de pertes fiscales	9	17
Effet de l'activation et de la facturation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	(47)	(21)
Effet de la décomptabilisation d'actifs d'impôt différé	4	–
Effet de dépréciation du goodwill	5	–
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(20)	(27)
Effet de produits exonérés d'impôts et de dépenses fiscalement non déductibles	8	(1)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	(16)	19
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>334</b>	<b>418</b>
Taux effectif d'imposition sur le résultat	16,5%	18,7%

Suite à des fusions de sociétés du groupe, Swisscom a fait valoir en 2012 et 2013 des reports de pertes fiscales encore non activés. L'effet positif sur la charge d'impôt sur le résultat s'est élevé en 2013 à CHF 21 millions (exercice précédent: CHF 19 millions).

### Actifs et passifs d'impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible ont évolué comme suit:

En millions CHF	2013	2012
<b>(Actifs) passifs d'impôt exigible nets, au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>134</b>	<b>(8)</b>
Enregistrés dans le compte de profits et pertes	302	337
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	3	–
Paiements des impôts sur le résultat en Suisse	(307)	(145)
Paiements des impôts sur le résultat à l'étranger	29	(45)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	1	–
Intérêts moratoires	–	(5)
<b>Passifs (actifs) d'impôt exigible nets, au 31 décembre</b>	<b>162</b>	<b>134</b>
Dont actifs d'impôt exigible	(22)	(55)
Dont passifs d'impôt exigible	184	189
Dont Suisse	168	163
Dont à l'étranger	(6)	(29)

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat différés comptabilisés dans l'état de la situation financière se présentent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2013			31.12.2012 ajusté		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Clients et autres débiteurs	22	(23)	(1)	43	(22)	21
Immobilisations corporelles	41	(342)	(301)	45	(288)	(243)
Immobilisations incorporelles	–	(364)	(364)	–	(380)	(380)
Engagements de prévoyance professionnelle	268	–	268	419	–	419
Reports de pertes fiscales	203	–	203	165	–	165
Autres	85	(67)	18	100	(33)	67
<b>Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)</b>	<b>619</b>	<b>(796)</b>	<b>(177)</b>	<b>772</b>	<b>(723)</b>	<b>49</b>
Dont actifs d'impôt différé			279			285
Dont passifs d'impôt différé			(456)			(236)
Dont Suisse			(328)			(46)
Dont à l'étranger			151			95

Les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2012 ajusté	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consoli- dation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2013
Clients et autres débiteurs	21	(22)	–	–	–	(1)
Immobilisations corporelles	(243)	(57)	–	(4)	3	(301)
Immobilisations incorporelles	(380)	32	–	(13)	(3)	(364)
Engagements de prévoyance professionnelle	419	16	(169)	2	–	268
Reports de pertes fiscales	165	36	–	–	2	203
Autres	67	(37)	(12)	–	–	18
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>(32)</b>	<b>(181)</b>	<b>(15)</b>	<b>2</b>	<b>(177)</b>

En millions CHF	Solde 31.12.2011 ajusté	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consoli- dation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2012 ajusté
Clients et autres débiteurs	31	(10)	–	–	–	21
Immobilisations corporelles	(167)	(76)	–	–	–	(243)
Immobilisations incorporelles	(407)	27	–	(2)	2	(380)
Engagements de prévoyance professionnelle	301	(32)	151	–	(1)	419
Reports de pertes fiscales	139	27	–	–	(1)	165
Autres	79	(17)	6	–	(1)	67
<b>Total</b>	<b>(24)</b>	<b>(81)</b>	<b>157</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>49</b>

Des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales non utilisés et pour des différences temporelles déductibles sont inscrits à l'actif lorsqu'il s'avère probable qu'ils seront compensés avec des bénéfices imposables à venir ou des différences temporelles existantes. En raison de la possibilité de compenser, dans un proche avenir, des reports de pertes fiscales avec des bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales et pour d'autres différences temporelles d'un montant total de CHF 619 millions (CHF 772 millions l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif de diverses filiales au 31 décembre 2013. Sur ce montant, des reports en avant de pertes fiscales et d'autres différences temporelles équivalant à CHF 247 millions (CHF 301 millions un an plus tôt) ont été inscrits à l'actif de filiales qui ont affiché des pertes en 2012 ou 2013. Sur la base des plans d'affaires approuvés de ces filiales, Swisscom considère comme probable de pouvoir compenser dans un proche avenir les reports en avant de pertes fiscales et les différences temporelles avec des bénéfices imposables.

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Echéance dans un délai d'1 an	1	2
Echéance dans un délai de 1 à 2 ans	1	9
Echéance dans un délai de 2 à 3 ans	–	38
Echéance dans un délai de 3 à 4 ans	–	5
Echéance dans un délai de 4 à 5 ans	8	14
Echéance dans un délai de 5 à 6 ans	8	27
Echéance dans un délai de 6 à 7 ans	23	43
Echéance illimitée	134	220
<b>Total des reports de pertes fiscales non enregistrés</b>	<b>175</b>	<b>358</b>
Dont Suisse	23	125
Dont à l'étranger	152	233

Sur les bénéfices non distribués des filiales, des passifs d'impôt sur le résultat différé ont été comptabilisés au 31 décembre 2013 pour un montant de CHF 6 millions (aucun montant comptabilisé à ce titre pour l'exercice précédent). Les différences temporelles de filiales et sociétés associées pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2013 s'élevaient à CHF 1 264 millions (CHF 534 millions pour l'exercice précédent).

## 16 Bénéfice par action

Pour déterminer le résultat de base par action, on divise la part du bénéfice net revenant aux actionnaires de Swisscom SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, hors actions propres.

En millions CHF ou selon indication	2013	2012 ajusté
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 685	1 808
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 800 666	51 800 729
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	<b>32,53</b>	<b>34,90</b>

Swisscom ne détient ni option sur action ni droit de souscription entraînant une dilution du bénéfice par action.

## 17 Liquidités

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Espèces et dépôts à vue	723	538
<b>Total des liquidités</b>	<b>723</b>	<b>538</b>

En 2013, comme déjà lors de l'exercice précédent, Swisscom n'a placé aucun avoir à terme.

## 18 Clients et autres débiteurs

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012 ajusté
Chiffre d'affaires facturé	2 321	2 483
Chiffre d'affaires non facturé	206	186
Corrections de valeur	(164)	(209)
<b>Total des créances clients, net</b>	<b>2 363</b>	<b>2 460</b>
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	91	140
Créances résultant d'activités d'encaissement	26	24
Créances résultant de contrats de construction	30	30
Autres créances	22	19
Corrections de valeur	(16)	(15)
<b>Total des autres débiteurs, net</b>	<b>153</b>	<b>198</b>
<b>Total clients et autres débiteurs</b>	<b>2 516</b>	<b>2 658</b>



Toutes les créances clients et autres débiteurs sont exigibles dans un délai d'une année. Les créances clients font l'objet d'une gestion des risques active axée sur l'évaluation des risques de pays, sur le contrôle permanent des risques de crédit et sur la surveillance des créances. En raison du nombre élevé de clients et de leur répartition géographique, le cumul des risques est limité pour Swisscom. Le risque est surveillé pour chaque pays.

La ventilation géographique des créances clients est la suivante:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Suisse	1 701	1 635
Italie	809	1 017
Autres pays	17	17
<b>Chiffre d'affaires total facturé et non facturé</b>	<b>2 527</b>	<b>2 669</b>
Suisse	(45)	(45)
Italie	(118)	(164)
Autres pays	(1)	–
<b>Total des corrections de valeur</b>	<b>(164)</b>	<b>(209)</b>
<b>Total des créances clients, net</b>	<b>2 363</b>	<b>2 460</b>

### Analyse des échéances et corrections de valeur

Les échéances des créances clients et autres débiteurs et des corrections de valeur correspondantes sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur brute	Correction de valeur
Non échues	1 733	(8)	1 683	(7)
Echues jusqu'à 3 mois	400	(6)	427	(5)
Echues 4 à 6 mois	80	(4)	84	(3)
Echues 7 à 12 mois	92	(15)	180	(18)
Echues plus de 1 an	222	(131)	295	(176)
<b>Total</b>	<b>2 527</b>	<b>(164)</b>	<b>2 669</b>	<b>(209)</b>

Les corrections de valeur sur les créances clients et autres débiteurs ont évolué comme suit:

En millions CHF	Créances clients	Autres créances
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>249</b>	<b>12</b>
Constitution de corrections de valeur	78	3
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(107)	–
Reprise de corrections de valeur	(9)	–
Conversion de monnaies étrangères	(2)	–
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>209</b>	<b>15</b>
Constitution de corrections de valeur	88	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(131)	–
Reprise de corrections de valeur	(5)	–
Conversion de monnaies étrangères	3	–
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>164</b>	<b>16</b>

## Contrats de construction

Les données concernant les contrats de construction non terminés à la clôture de l'exercice sont présentées ci-après:

En millions CHF	2013	2012
Coûts des projets en cours	108	117
Profits comptabilisés nets de pertes	3	8
<b>Coûts de contrats y compris quotes-parts des bénéfices et pertes, nets</b>	<b>111</b>	<b>125</b>
Moins demandes d'acomptes	(84)	(100)
<b>Total des actifs nets résultant de contrats de construction</b>	<b>27</b>	<b>25</b>
Dont créances résultant de contrats de construction	29	30
Dont passifs résultant de contrats de construction	(2)	(5)
Acomptes reçus	61	41

Un chiffre d'affaires net de CHF 295 millions pour 2013 (CHF 290 millions pour l'exercice précédent) résultant de contrats de construction a été enregistré.

## 19 Autres actifs financiers

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés	Total
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>210</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>269</b>
Acquisitions	5	11	–	16
Cessions	(38)	(1)	–	(39)
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	(5)	(5)
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	(4)	–	–	(4)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>173</b>	<b>41</b>	<b>23</b>	<b>237</b>
Acquisitions	161	4	–	165
Cessions	(25)	(3)	(20)	(48)
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	3	3
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	–	1	–	1
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	(4)	(1)	–	(5)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>305</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>353</b>
Dont autres actifs financiers courants	156	4	–	160
Dont autres actifs financiers non courants	149	38	6	193

### Prêts et créances

Au 31 décembre 2013, les avoirs à terme se montaient à CHF 156 millions (CHF 6 millions un an plus tôt). Au 31 décembre 2013, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 135 millions. Ces actifs servent à couvrir des prêts bancaires.

### Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente englobent principalement des placements dans des instruments de capitaux propres. Les actions non cotées en Bourse sont en général comptabilisées au

coût, car leur juste valeur ne peut pas être définie de façon fiable. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable des placements en actions enregistrés au coût s'élevait à CHF 21 millions (CHF 20 millions un an auparavant).

### Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2013, des instruments financiers dérivés étaient comptabilisés avec une valeur de marché positive de CHF 6 millions (CHF 23 millions l'exercice précédent). Les instruments financiers dérivés comprennent des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. L'année précédente, des options en relation avec des acquisitions de sociétés étaient présentées avec une juste valeur de CHF 23 millions (voir note 33).

## 20 Stocks

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Matières premières et accessoires	6	5
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	147	157
Travaux en cours et produits finis	6	4
<b>Total des stocks, brut</b>	<b>159</b>	<b>166</b>
Corrections de valeur	(7)	(6)
<b>Total des stocks, net</b>	<b>152</b>	<b>160</b>

En 2013, les achats de biens et services comprennent des coûts liés à des stocks d'un montant de CHF 1 046 millions (CHF 1 061 millions un an plus tôt).

## 21 Autres actifs non financiers

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Charges payées d'avance	148	119
Crédits de TVA	14	48
Acomptes versés	29	28
Autres actifs	19	25
<b>Total des autres actifs non financiers courants</b>	<b>210</b>	<b>220</b>
Charges payées d'avance	12	3
Autres actifs	45	39
<b>Total des autres actifs non financiers non courants</b>	<b>57</b>	<b>42</b>

## 22 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente comprennent des immeubles de l'unité «Autres secteurs opérationnels» d'un montant de CHF 13 millions (CHF 1 million un an plus tôt), qui seront vraisemblablement cédés dans le courant des douze prochains mois. En 2013, des actifs non courants détenus en vue de la vente d'un montant de CHF 5 millions (CHF 12 millions pour l'exercice précédent) ont été vendus. Le bénéfice de CHF 4 millions (CHF 9 millions un an auparavant) dégagé par ces opérations a été comptabilisé comme autre produit dans le compte de profits et pertes.

## 23 Immobilisations corporelles

En millions CHF	Terrains et constructions	Installations techniques	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>2 974</b>	<b>23 547</b>	<b>3 216</b>	<b>590</b>	<b>30 327</b>
Acquisitions	6	1 091	223	382	1 702
Cessions	(101)	(235)	(195)	–	(531)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	5	–	1	–	6
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(45)	3	–	(42)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(19)	–	–	–	(19)
Autres reclassements	8	237	72	(323)	(6)
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(23)	–	–	(24)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>2 872</b>	<b>24 572</b>	<b>3 320</b>	<b>649</b>	<b>31 413</b>
Acquisitions	11	1 318	219	379	1 927
Cessions	(26)	(816)	(288)	–	(1 130)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	2	–	30	–	32
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(32)	13	–	(19)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(39)	–	–	–	(39)
Autres reclassements	12	135	109	(257)	(1)
Conversion de monnaies étrangères	–	58	–	–	58
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>2 832</b>	<b>25 235</b>	<b>3 403</b>	<b>771</b>	<b>32 241</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>					
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>2 131</b>	<b>17 746</b>	<b>2 228</b>	<b>–</b>	<b>22 105</b>
Amortissements	29	1 016	259	–	1 304
Cessions	(98)	(232)	(188)	–	(518)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(16)	–	–	–	(16)
Autres reclassements	–	(2)	(2)	–	(4)
Conversion de monnaies étrangères	–	(7)	–	–	(7)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>2 046</b>	<b>18 521</b>	<b>2 297</b>	<b>–</b>	<b>22 864</b>
Amortissements	29	1 047	263	–	1 339
Cessions	(21)	(815)	(281)	–	(1 117)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(26)	–	–	–	(26)
Conversion de monnaies étrangères	–	25	–	–	25
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>2 028</b>	<b>18 778</b>	<b>2 279</b>	<b>–</b>	<b>23 085</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2013</b>	<b>804</b>	<b>6 457</b>	<b>1 124</b>	<b>771</b>	<b>9 156</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2012</b>	<b>826</b>	<b>6 051</b>	<b>1 023</b>	<b>649</b>	<b>8 549</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2011</b>	<b>843</b>	<b>5 801</b>	<b>988</b>	<b>590</b>	<b>8 222</b>

En 2013, des coûts d'emprunt à hauteur de CHF 15 millions (CHF 14 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif. Le taux d'intérêt moyen utilisé pour la comptabilisation des coûts d'emprunt s'est élevé à 2,5% (2,5% un an auparavant). Au 31 décembre 2013, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles sous forme de location-financement s'élevait à CHF 524 millions (CHF 542 millions un an plus tôt). Pour de plus amples informations concernant les frais de démantèlement et de remise en état, voir la note 28.

## 24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En millions CHF	Goodwill	Logiciels de fabrication propre	Logiciels achetés	Relation avec la clientèle	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>							
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>6 227</b>	<b>1 167</b>	<b>1 544</b>	<b>1 095</b>	<b>268</b>	<b>473</b>	<b>10 774</b>
Acquisitions	–	88	167	–	–	626	881
Cessions	–	(107)	(60)	(7)	–	(12)	(186)
Reclassements	–	69	46	–	–	(109)	6
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	3	3	–	9	–	–	15
Conversion de monnaies étrangères	(20)	(2)	(4)	(8)	(2)	–	(36)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>6 210</b>	<b>1 218</b>	<b>1 693</b>	<b>1 089</b>	<b>266</b>	<b>978</b>	<b>11 454</b>
Acquisitions	–	127	196	–	–	220	543
Cessions	–	(349)	(143)	(21)	–	(55)	(568)
Reclassements	–	137	52	–	–	(188)	1
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	159	2	–	51	7	6	225
Conversion de monnaies étrangères	38	2	15	18	5	1	79
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>6 407</b>	<b>1 137</b>	<b>1 813</b>	<b>1 137</b>	<b>278</b>	<b>962</b>	<b>11 734</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>							
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>1 563</b>	<b>769</b>	<b>1 044</b>	<b>583</b>	<b>123</b>	<b>149</b>	<b>4 231</b>
Amortissements	–	175	260	125	26	60	646
Cessions	–	(107)	(60)	(7)	–	(12)	(186)
Reclassements	–	2	2	–	–	–	4
Conversion de monnaies étrangères	(15)	(1)	(3)	(4)	(1)	–	(24)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>1 548</b>	<b>838</b>	<b>1 243</b>	<b>697</b>	<b>148</b>	<b>197</b>	<b>4 671</b>
Amortissements	–	202	230	130	28	88	678
Dépréciations	23	1	1	–	–	2	27
Cessions	–	(347)	(142)	(21)	–	(49)	(559)
Conversion de monnaies étrangères	27	2	11	11	3	1	55
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>1 598</b>	<b>696</b>	<b>1 343</b>	<b>817</b>	<b>179</b>	<b>239</b>	<b>4 872</b>
<b>Valeur comptable nette</b>							
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2013</b>	<b>4 809</b>	<b>441</b>	<b>470</b>	<b>320</b>	<b>99</b>	<b>723</b>	<b>6 862</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2012</b>	<b>4 662</b>	<b>380</b>	<b>450</b>	<b>392</b>	<b>118</b>	<b>781</b>	<b>6 783</b>
<b>Valeur comptable nette, 31 décembre 2011</b>	<b>4 664</b>	<b>398</b>	<b>500</b>	<b>512</b>	<b>145</b>	<b>324</b>	<b>6 543</b>

Au 31 décembre 2013, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 190 millions (CHF 223 millions l'année précédente). A l'exception du poste du goodwill, il n'existe pas d'immobilisations incorporelles comptabilisées avec une durée d'utilité indéterminée. A la même date, le cumul des dépréciations sur le goodwill se montait à CHF 1 598 millions. Le goodwill provenant de l'acquisition de sociétés associées figure dans les parts détenues dans lesdites sociétés.

### Vente aux enchères des fréquences de téléphonie mobile

Les concessions GSM et UMTS de Swisscom Suisse arriveront à échéance respectivement fin 2013 et fin 2016. En novembre 2010, la Commission fédérale de la communication (ComCom) a mandaté l'Office fédéral de la communication (OFCOM) pour procéder à l'attribution des fréquences de téléphonie mobile disponibles aujourd'hui ainsi que celles disponibles à fin 2013 et à l'horizon 2016. Dans le cadre de ce mandat, toutes les fréquences de téléphonie mobile avec une échéance uniforme jusqu'à 2028 ont été réattribuées par le biais d'enchères au premier trimestre 2012. Swisscom

a participé avec succès à ces enchères et s'est adjudé des fréquences de téléphonie mobile pour un total de CHF 360 millions, qui ont été comptabilisés comme autres immobilisations incorporelles. Le paiement a eu lieu au troisième trimestre 2012.

### Maintien de la valeur

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors du regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Clients privés	2 630	2 495
Petites et moyennes entreprises	656	656
Grandes Entreprises	734	734
Wholesale	45	45
<b>Unités génératrices de trésorerie de Swisscom Suisse</b>	<b>4 065</b>	<b>3 930</b>
Fastweb	604	594
Autres unités génératrices de trésorerie	140	138
<b>Goodwill total</b>	<b>4 809</b>	<b>4 662</b>

Des tests de dépréciation du goodwill ont été réalisés au quatrième trimestre 2013, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont en règle générale basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En règle générale, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux de croissance correspond aux taux habituels des pays ou des marchés concernés. Les calculs reposent sur les hypothèses suivantes:

Indications en %	2013			2012		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés	7,56	5,09	0	7,33	4,63	(1,0)
Petites et moyennes entreprises	7,44	5,09	0	7,32	4,63	(1,1)
Grandes Entreprises	7,78	5,09	0	7,47	4,63	(0,9)
Wholesale	7,35	5,09	0	7,31	4,63	(1,2)
Fastweb	10,90	8,00	1,0	10,34	7,60	1,0
Autres unités génératrices de trésorerie	6,3–11,9	5,2–9,7	0–1,5	6,9–11,8	5,7–9,7	0–1,5

Dans le calcul de la valeur d'utilité, le recours à des taux d'actualisation avant et après impôt (CMPC avant et après impôt) donne le même résultat. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte des risques spéciaux des unités génératrices de trésorerie concernées. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Les bases et les hypothèses des tests de dépréciation de Swisscom Suisse et Fastweb sont présentées ci-après.

### Swisscom Suisse

Les unités génératrices de trésorerie de Swisscom Suisse sont les secteurs opérationnels «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes Entreprises» et «Wholesale». Le test de dépré-

ciation du goodwill porte sur ces unités. La valeur recouvrable est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions des flux de trésorerie futurs sont basées sur le plan d'affaires sur trois ans approuvé par la Direction. Un taux de croissance à long terme de zéro (exercice précédent: de -1,2% à -0,9%) a été extrapolé pour les flux de trésorerie disponibles (free cash flows) dépassant la période de planification détaillée. L'évolution par rapport à l'exercice précédent s'explique par des changements structurels dans le secteur des télécommunications, qui débouchent sur de meilleures perspectives de croissance. La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels ne pourra entraîner un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

### Fastweb

Le test de dépréciation de Fastweb a été effectué au quatrième trimestre 2013. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie futurs se basent sur le plan d'affaires sur cinq ans (de 2014 à 2018) établi par la Direction. Celui-ci tient compte des valeurs basées sur l'expérience et des attentes de la Direction relatives à la future évolution du marché pertinent.

Le test de dépréciation repose sur les hypothèses clés suivantes:

Hypothèse	Description
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour la période de planification détaillée	Un taux de croissance annuel moyen de 4,1% a été projeté dans le plan d'affaires pour la période de planification détaillée jusqu'à 2018. Lors de l'exercice précédent, un taux de croissance annuel moyen de 3,6% avait été projeté pour la période de planification détaillée de 2013 à 2017.
Marge EBITDA projetée (EBITDA en % du chiffre d'affaires net)	La marge EBITDA projetée pour 2018 s'élève à 41%. Lors de l'exercice précédent, une marge EBITDA de 36% avait été projetée.
Taux d'investissement projeté (investissements en % du chiffre d'affaires net)	Selon les prévisions, le volume des investissements par rapport au chiffre d'affaires net devrait descendre jusqu'en 2018 en dessous de 17%, compte tenu des prestations préalables élevées déjà réglées pour l'infrastructure de réseau (l'exercice précédent 16%).
Taux d'actualisation après impôt	Le taux d'actualisation après impôt s'élève à 8,00% (l'exercice précédent 7,60%), le taux d'actualisation avant impôt à 10,90% (l'exercice précédent 10,34%). Le taux d'actualisation est calculé selon la technique du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il se compose des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat allemandes à 10 ans avec un taux d'intérêt nul a été utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation. Un supplément de risque a été ajouté pour le risque de pays relatif à l'Italie.
Taux de croissance à long terme	La valeur finale des flux de trésorerie disponibles normalisés a été capitalisée sur la base d'un taux de croissance constant de 1,0%. Le taux de croissance utilisé correspond aux taux habituels des pays ou des marchés considérés sur la base de valeurs tirées de l'expérience et de prévisions et confirmés par des sources d'information externes. Le taux de croissance utilisé ne dépasse pas les taux de croissance à long terme moyens habituels des pays et des marchés pris en compte.

Aucune dépréciation du goodwill ne résulte, à la date d'évaluation, du test de dépréciation. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 1 176 millions (CHF 1 446 millions) la valeur comptable nette. Les modifications suivantes des hypothèses clés ont pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	Hypothèse	Sensibilité
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires jusqu'à 2018 avec une marge EBITDA inchangée par rapport au business plan	4,1%	0,4%
Marge EBITDA projetée 2018	41%	33%
Taux d'investissement 2018	17%	23%
Taux d'actualisation après impôt	8,00%	10,53%
Taux de croissance à long terme	1,0%	-2,5%

## 25 Parts dans des sociétés associées

En millions CHF	2013	2012
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>268</b>	<b>233</b>
Acquisitions	1	49
Cessions	(105)	-
Dividendes	(43)	(38)
Quote-part au résultat net	30	32
Quote-part aux transactions de fonds propres	-	(7)
Conversion de monnaies étrangères	2	(1)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>153</b>	<b>268</b>

Les principales participations classées dans les sociétés associées sont LTV Pages Jaunes, Belgacom International Carrier Services et Metroweb. Les dividendes de CHF 43 millions (exercice précédent: CHF 38 millions) concernent essentiellement les dividendes versés par LTV Pages Jaunes, Cinetrade et Belgacom International Carrier Services.

En 2013, Swisscom a augmenté sa participation dans Cinetrade de 49% à 75%. Il résulte entre la valeur comptable de Cinetrade et la juste valeur à la date d'exécution une différence de CHF 2 millions, qui a été enregistrée comme autres produits financiers (voir notes 5 et 14). Le 21 mars 2012, Swisscom a acquis, pour un prix d'achat d'EUR 37 millions (CHF 45 millions), une participation minoritaire de 11,1% dans la société italienne Metroweb, qui exploite le plus important réseau à fibre optique de Milan et de Lombardie. Swisscom peut exercer une influence notable sur Metroweb grâce notamment à sa présence au sein du conseil d'administration de la société. Pour cette raison, Metroweb est intégrée dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que société associée.

Le récapitulatif suivant présente certains chiffres clés des sociétés associées:

En millions CHF	2013	2012
<b>Compte de profits et pertes</b>		
Chiffre d'affaires net	2 328	2 354
Charges d'exploitation	(2 174)	(2 170)
Résultat d'exploitation	154	184
<b>Bénéfice net</b>	<b>119</b>	<b>153</b>
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre</b>		
Actifs courants	972	993
Actifs non courants	988	382
Passifs courants	(876)	(858)
Passifs non courants	(352)	(48)
<b>Capitaux propres</b>	<b>732</b>	<b>469</b>



## 26 Passifs financiers

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Prêts bancaires	8	196
Emprunts obligataires	1 324	631
Placements privés	206	131
Passifs résultant de contrats de location-financement	13	7
Autres passifs financiers portant intérêt	2	8
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	76	75
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	27	5
<b>Total des passifs financiers courants</b>	<b>1 656</b>	<b>1 053</b>
Prêts bancaires	1 345	973
Emprunts obligataires	4 184	4 824
Placements privés	920	1 121
Passifs résultant de contrats de location-financement	642	632
Autres passifs financiers portant intérêt	2	3
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	51	161
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	23	16
<b>Total des passifs financiers non courants</b>	<b>7 167</b>	<b>7 730</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>8 823</b>	<b>8 783</b>

### Prêts bancaires et limite de crédit

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2013	31.12.2012
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2013	150	–	150
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2016	300	300	300
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2017	130	130	130
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2015	430	430	422
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2020	368	368	–
Prêts bancaires en USD portant intérêt fixe	2013	38	–	38
Prêts bancaires en USD portant intérêt fixe	2028	85	125	129
<b>Total</b>			<b>1 353</b>	<b>1 169</b>

En 2013, Swisscom a contracté des prêts bancaires en EUR. Le nouveau prêt bancaire contracté d'EUR 300 millions (CHF 368 millions) est de prêt à taux variable d'une durée de sept ans. Le financement portant sur EUR 300 millions a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a remboursé des prêts bancaires arrivant à échéance à hauteur de CHF 150 millions. Aucun coût de transaction relatif aux prêts bancaires ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces prêts bancaires en CHF s'élève à 0,63%. S'agissant des prêts bancaires en USD et en EUR, ce taux s'élève à 4,62% et 0,53% respectivement. Une part d'EUR 350 millions des prêts bancaires en EUR a été convertie au moyen de swaps de devises en un financement à taux variable en CHF. Le remboursement des prêts bancaires peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2018. Au 31 décembre 2013, ces limites étaient restées inutilisées, comme déjà lors de l'exercice précédent.

## Emprunts obligataires

En millions CHF	Durée	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal	Valeur comptable	
				31.12.2013	31.12.2012
Emprunts obligataires en CHF	2007–2013	550	3,50%	–	560
Emprunts obligataires en CHF	2007–2017	600	3,75%	610	611
Emprunts obligataires en CHF	2008–2015	500	4,00%	505	504
Emprunts obligataires en CHF	2009–2014	1 250	3,50%	1 282	1 280
Emprunts obligataires en CHF	2009–2018	1 500	3,25%	1 502	1 500
Emprunts obligataires en CHF	2010–2022	500	2,63%	497	497
Emprunts obligataires en CHF	2012–2024	500	1,75%	503	503
Emprunts obligataires en EUR	2013–2020	614	2,00%	609	–
<b>Total</b>				<b>5 508</b>	<b>5 455</b>

En 2013, Swisscom a contracté un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 614 millions), avec un coupon de 2,00% et une durée de sept ans. L'emprunt obligataire a été émis par la société à but spéciale indépendante irlandaise Lunar Funding V et est garanti par une reconnaissance de dette d'un même montant accordée à Swisscom par Lunar V. Les fonds obtenus ont été utilisés pour le refinancement d'engagements financiers existants. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 550 millions à son échéance. L'année précédente, Swisscom a contracté un emprunt obligataire pour un montant de CHF 500 millions et a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 250 millions à son échéance. Le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires en CHF s'élève à 3,22% et le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires en EUR à 2,15%. Les investisseurs ont le droit de revendre les obligations à Swisscom ou à Lunar V si un autre actionnaire que la Confédération suisse détient plus de 50% de l'entreprise de télécommunication et que, parallèlement, la notation de Swisscom baisse en dessous de BBB–/Baa3.

## Placements privés

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2013	31.12.2012
Placements privés en Suisse en CHF	2016	350	350	350
Placements privés à l'étranger en CHF	2017	250	243	242
Placements privés à l'étranger en CHF	2018	72	68	67
Placements privés à l'étranger en CHF	2019	278	260	258
Placements privés à l'étranger en EUR	2013	131	–	131
Placements privés à l'étranger en EUR	2014	205	205	204
<b>Total</b>			<b>1 126</b>	<b>1 252</b>

Swisscom a remboursé des placements privés d'un montant d'EUR 108 millions (CHF 133 millions) en 2013 et de CHF 150 millions lors de l'exercice précédent. Le risque d'intérêt des placements privés arrivant à échéance en 2016 est couvert par un swap de taux d'intérêt et désigné en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La durée des couvertures est identique à celle des placements privés couverts. L'intégralité du placement privé en EUR a été convertie au moyen de swaps de devises dans des financements variables en CHF. La conversion des financements à taux fixe en EUR dans des financements variables en CHF a été désignée en tant que couverture de juste valeur (fair value hedge). Aucun coût de transaction relatif aux placements privés ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces placements privés en CHF s'élève à 1,67%. S'agissant des placements privés en EUR, le taux s'élève à 0,72%. Le remboursement des placements privés en CHF à hauteur de CHF 600 millions arrivant à échéance dans les années 2017 à 2019 peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le

contrôle de la société. Dans le cadre des autres placements privés, les investisseurs ont le droit de revendre leur placement à Swisscom si la Confédération cède de manière durable la majorité qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

### Passifs résultant de contrats de location-financement

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, des contrats de cession-bail à long terme ont été conclus pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 183 millions (CHF 187 millions l'année précédente). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat. En 2013, la dissolution du bénéfice différé s'est élevée à CHF 4 millions (CHF 4 millions pour l'exercice précédent). Le taux d'intérêt effectif des passifs résultant de contrats de location-financement s'élevait à 6,5%.

Les paiements minimaux au titre de la location et les passifs financiers résultant des contrats de cession-bail sont indiqués dans le tableau ci-après.

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Dans un délai d'1 an	54	48
Dans un délai de 1 à 2 ans	54	47
Dans un délai de 2 à 3 ans	53	47
Dans un délai de 3 à 4 ans	48	47
Dans un délai de 4 à 5 ans	48	47
Après 5 ans	1 564	1 611
<b>Total des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>1 821</b>	<b>1 847</b>
Moins futurs coûts de financement	(1 166)	(1 208)
<b>Total des passifs résultant de contrats de location-financement</b>	<b>655</b>	<b>639</b>
Dont passifs financiers courants résultant de location-financement	13	7
Dont passifs financiers non courants résultant de location-financement	642	632

Au 31 décembre 2012 et 2013, les futurs paiements au titre de la valeur actualisée des passifs découlant de location-financement se présentaient comme suit:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Dans un délai d'1 an	13	7
Dans un délai de 1 à 2 ans	14	6
Dans un délai de 2 à 3 ans	13	7
Dans un délai de 3 à 4 ans	9	7
Dans un délai de 4 à 5 ans	8	7
Après 5 ans	598	605
<b>Valeur actualisée totale des passifs résultant de contrats de location-financement</b>	<b>655</b>	<b>639</b>

Les autres immeubles sont repris en location sous forme de contrats de location simple avec des durées résiduelles d'un à 25 ans (voir note 35). En 2013, des loyers conditionnels de CHF 4 millions (CHF 4 millions un an auparavant) ont été comptabilisés en tant que charges de loyer.

## 27 Fournisseurs et autres créditeurs

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Factures fournisseurs reçues	1 082	1 284
Factures fournisseurs à recevoir	503	423
<b>Total des fournisseurs</b>	<b>1 585</b>	<b>1 707</b>
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	33	21
Passifs résultant d'activités d'encaissement	23	22
Passifs résultant de contrats de construction	2	5
Autres passifs	227	238
<b>Total des autres passifs</b>	<b>285</b>	<b>286</b>
<b>Total des fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>1 870</b>	<b>1 993</b>

## 28 Provisions

En millions CHF	Réduction de postes	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires	Autres	Total
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>10</b>	<b>549</b>	<b>131</b>	<b>213</b>	<b>903</b>
Constitution de provisions	74	4	22	33	133
Ajustements de la valeur actuelle	–	9	3	3	15
Reprise de provisions non utilisées	(8)	(49)	(3)	(27)	(87)
Utilisation	(10)	(1)	(49)	(63)	(123)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>66</b>	<b>512</b>	<b>104</b>	<b>158</b>	<b>840</b>
Constitution de provisions	31	57	13	46	147
Ajustements de la valeur actuelle	–	13	2	–	15
Reprise de provisions non utilisées	(31)	(100)	–	(17)	(148)
Utilisation	(21)	(1)	(1)	(32)	(55)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>45</b>	<b>481</b>	<b>118</b>	<b>155</b>	<b>799</b>
Dont provisions courantes	40	–	22	70	132
Dont provisions non courantes	5	481	96	85	667

### Provisions pour réductions de postes

En 2013, Swisscom a comptabilisé CHF 31 millions au titre de provisions pour réductions de postes. Cette mesure résulte principalement de la réorganisation communiquée en novembre 2013 des secteurs Grandes Entreprises de Swisscom Suisse et Swisscom IT Services, qui ont été réunis au 1<sup>er</sup> janvier 2014 dans la nouvelle division opérationnelle Grandes Entreprises. En octobre 2012, Swisscom a annoncé, suite à un programme d'efficacité, la suppression d'environ 400 postes afin d'assurer sa compétitivité à long terme. Les coûts de cette réduction d'effectifs ont été estimés à CHF 50 millions, qui ont été comptabilisés au quatrième trimestre 2012 (pour de plus amples informations, voir la note 9).

### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement et à la remise en état d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. En 2013, les frais de démantèlement et de remise en état ont été vérifiés suite à de nouvelles stratégies en matière de sites et d'extensions. Sur la base de cette nouvelle évaluation, les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état d'installations de télécommunication ont été augmentées de CHF 57 millions.

Concernant les stations d'émission, la nouvelle évaluation a engendré une diminution des provisions de CHF 79 millions. Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 2,79% (1,63% l'année précédente). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 21 millions (CHF 18 millions un an plus tôt). En 2013, des ajustements d'un montant total de CHF 19 millions (CHF 42 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits dans les immobilisations corporelles et CHF 23 millions (CHF 4 millions un an plus tôt) ont été comptabilisés en résultat. Le versement des provisions à long terme aura vraisemblablement lieu après 2020.

### Provisions pour procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué par le passé des provisions. Les provisions enregistrées dans les comptes annuels consolidés 2012 n'ont pas évolué de manière significative au cours de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2013, le montant total des provisions de Swisscom (Suisse) SA pour les procédures relatives aux services d'interconnexion et aux autres services d'accès se chiffrait à CHF 118 millions. Les paiements se sont élevés à CHF 1 million en 2013. Les paiements des engagements résiduels dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions.

### Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux ainsi que des provisions pour sinistres. Le paiement de la part à long terme des provisions interviendra vraisemblablement durant les années 2015 à 2017.

## 29 Passifs éventuels

### Procédures devant la Commission de la concurrence

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert des procédures contre différentes sociétés du groupe Swisscom. L'enquête sur le rapport entre les tarifs ADSL sur le marché de gros et sur le marché de détail est décrite ci-après. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices.

Le 20 octobre 2005, la Comco a ouvert une enquête à l'encontre de Swisscom SA et de Swisscom (Suisse) SA pour abus de position dominante sur le marché. L'enquête vise à déterminer si les prix facturés par Swisscom pour les prestations préalables ADSL mises à la disposition des autres fournisseurs de services Internet sont si élevés par rapport au prix qu'elle facture à ses propres clients finaux qu'il ne reste plus de marge bénéficiaire suffisante (prix-ciseaux ou price squeezing) à ces fournisseurs. Swisscom réfute l'accusation de position dominante et rejette le reproche selon lequel elle pratiquerait des prix-ciseaux. Elle est d'avis que les prix demandés pour les prestations préalables ADSL permettraient à ses concurrents du secteur de l'ADSL de dégager une marge bénéficiaire normale. Dans sa décision du 5 novembre 2009, la Comco a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 millions pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral le 7 décembre 2009. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom en conclut qu'actuellement il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. Elle n'a donc pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés aux 31 décembre 2012 et 2013. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom, mais cette dernière considère comme peu vraisemblable que de telles prétentions puissent être appliquées.

## Procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. D'autres procédures d'accès selon la loi révisée sur les télécommunications sont en suspens auprès de la ComCom et du Tribunal administratif fédéral.

## Autres passifs éventuels

Au deuxième trimestre 2012, un concurrent de Fastweb a introduit une action contre Fastweb en rapport avec l'appel d'offres pour des mandats de grands clients. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom a conclu qu'il est peu probable que cette action entraîne une sortie de trésorerie. C'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée à ce titre. Un règlement extrajudiciaire a été trouvé au premier trimestre 2013 et l'action en justice a été retirée par le concurrent de Fastweb.

## 30 Autres passifs non financiers

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Chiffre d'affaires différé	375	338
Dettes de TVA	128	117
Paiements reçus d'avance	126	56
Autres passifs non financiers courants	130	132
<b>Total des autres passifs non financiers courants</b>	<b>759</b>	<b>643</b>
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	183	187
Autres passifs non financiers non courants	127	100
<b>Total des autres passifs non financiers non courants</b>	<b>310</b>	<b>287</b>

Les chiffres d'affaires différés englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance. La dissolution des bénéfices résultant de profits liés à la cession-bail d'immeubles (sale and leaseback) est comptabilisée dans le compte de profits et pertes différés sur la durée du contrat de location comme autre produit (voir notes 13 et 26).

## 31 Informations complémentaires sur les capitaux propres

### Capital-actions et actions propres

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Des actions d'une valeur de marché totale de CHF 6 millions (CHF 6 millions un an plus tôt) ont été remises dans le cadre des plans de rémunération en actions (voir note 11).

Le portefeuille d'actions propres a évolué comme suit:

	Nombre	Prix moyen en CHF	En millions CHF
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>435</b>	<b>404</b>	–
Achat sur le marché	15 500	361	6
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(15 489)	361	(6)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>446</b>	<b>361</b>	–
Achat sur le marché	15 000	435	6
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(14 644)	442	(6)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>802</b>	<b>435</b>	–

Après la déduction de 802 actions propres (446 unités l'année précédente), le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2013 s'élevait à 51 801 141 actions (51 801 497 unités un an plus tôt).

### Autres réserves

En millions CHF	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecart de change	Autres réserves Total
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>(34)</b>	<b>2</b>	<b>(1 588)</b>	<b>(1 620)</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(26)	(26)
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	5	–	5
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	(5)	–	–	(5)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	8	–	–	8
Impôts sur le résultat	–	(1)	6	5
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>(31)</b>	<b>6</b>	<b>(1 608)</b>	<b>(1 633)</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	63	63
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	–	1	–	1
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	7	–	–	7
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	6	–	–	6
Impôts sur le résultat	(1)	–	(14)	(15)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>(19)</b>	<b>7</b>	<b>(1 559)</b>	<b>(1 571)</b>

Les réserves de couverture englobent les ajustements de la juste valeur d'instruments de couverture qui ont été désignés en tant que couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges). Les réserves d'appréciation du marché comprennent les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves pour écarts de change englobent les différences découlant de la conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées de la monnaie fonctionnelle en francs suisses. Au troisième trimestre 2013, Swisscom a contracté un emprunt obligataire et un prêt bancaire à long terme, représentant un montant global d'EUR 800 millions (CHF 980 millions), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Au 31 décembre 2013, les pertes de conversion cumulées de Fastweb s'élevaient à CHF 1 917 millions (CHF 1 978 millions pour l'exercice précédent).

## Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global 2013 se décomposent comme suit:

2013, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	845	–	–	–	845	2	847
Impôts sur le résultat	(169)	–	–	–	(169)	–	(169)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts</b>							
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	63	63	–	63
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	–	1	–	1	–	1
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	7	–	–	7	–	7
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	6	–	–	6	–	6
Impôts sur le résultat	–	(1)	–	(14)	(15)	–	(15)
<b>Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts</b>							
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>676</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>738</b>	<b>2</b>	<b>740</b>

Les autres éléments du résultat global 2012 se décomposent comme suit:

2012, en millions CHF, ajusté	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global retraité
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(769)	–	–	–	(769)	–	(769)
Impôts sur le résultat	151	–	–	–	151	–	151
<b>Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts</b>							
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(26)	(26)	–	(26)
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	–	5	–	5	–	5
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	(5)	–	–	(5)	–	(5)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	8	–	–	8	–	8
Impôts sur le résultat	–	–	–	6	6	–	6
<b>Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts</b>							
<b>Total autres éléments du résultat global, ajusté</b>	<b>(618)</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>(20)</b>	<b>(630)</b>	<b>–</b>	<b>(630)</b>



## 32 Distribution de dividendes

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2013, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 4 180 millions. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Le dividende proposé pour l'exercice 2013 n'est pas comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

En 2012 et 2013, Swisscom a versé les dividendes suivants:

En millions CHF ou selon indication	2013	2012
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en millions d'unités)	51,801	51,801
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
<b>Dividendes versés</b>	<b>1 140</b>	<b>1 140</b>

Les versements de dividendes pour les exercices 2011 et 2012 ont été payés entièrement à partir des bénéfices reportés. Pour l'exercice 2013, le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale du 7 avril 2014. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 millions au total. Le versement du dividende est prévu pour le 14 avril 2014.

## 33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. Les risques financiers les plus importants sont liés aux variations des taux de change, des taux d'intérêt, de la solvabilité des contreparties ainsi que des liquidités. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées avec pour but de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Ces directives contiennent en particulier des limites de risque pour les instruments financiers autorisés et déterminent les processus de contrôle du risque. A l'exception de la gestion des risques de crédit liés à l'exploitation, la gestion du risque financier est du ressort de l'unité centrale Treasury. Celle-ci identifie les risques financiers, les évalue et les couvre en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du groupe. Le processus de gestion du risque mis en œuvre prévoit aussi l'établissement régulier de rapports sur l'évolution des risques financiers.

### Risques de prix du marché

#### Risques de change

Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe. Les risques de change qui influent sur le cash-flow (risque de transaction) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). De même, les risques de change qui influent sur les capitaux propres (risque de conversion) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La gestion des risques de change par Swisscom vise à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. Afin de couvrir le risque de transaction, Swisscom peut recourir à des contrats à terme sur devises, à des options sur devises et à des swaps de change. Ces mesures de couverture concernent principalement les monnaies USD et EUR. Des financements en EUR sont utilisés afin de couvrir le risque de change de la monnaie EUR.

Au 31 décembre 2013, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
<b>31 décembre 2013</b>			
Liquidités	60	3	–
Clients et autres débiteurs	8	8	11
Autres actifs financiers	3	142	–
Passifs financiers	(1 721)	(130)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(59)	(54)	(13)
<b>Exposition nette aux valeurs comptables</b>	<b>(1 709)</b>	<b>(31)</b>	<b>(2)</b>
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(367)	(343)	–
<b>Exposition nette avant des opérations de couverture</b>	<b>(2 076)</b>	<b>(374)</b>	<b>(2)</b>
Contrats à terme sur devises	211	209	–
Swaps de change	46	–	–
Swaps de devises	635	–	–
<b>Opérations de couverture</b>	<b>892</b>	<b>209</b>	<b>–</b>
<b>Exposition nette</b>	<b>(1 184)</b>	<b>(165)</b>	<b>(2)</b>

En 2013, Swisscom a contracté des passifs financiers représentant un montant global d'EUR 800 millions (CHF 980 millions), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2012, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
<b>31 décembre 2012</b>			
Liquidités	59	2	–
Clients et autres débiteurs	14	5	11
Autres actifs financiers	2	146	–
Passifs financiers	(757)	(166)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(254)	(71)	(23)
<b>Exposition nette aux valeurs comptables</b>	<b>(936)</b>	<b>(84)</b>	<b>(12)</b>
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(118)	(313)	–
<b>Exposition nette avant des opérations de couverture</b>	<b>(1 054)</b>	<b>(397)</b>	<b>(12)</b>
Contrats à terme sur devises	–	146	–
Swaps de change	83	18	–
Swaps de devises	755	–	–
<b>Opérations de couverture</b>	<b>838</b>	<b>164</b>	<b>–</b>
<b>Exposition nette</b>	<b>(216)</b>	<b>(233)</b>	<b>(12)</b>

### Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de profits et pertes d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
<b>Incidence sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière</b>		
Volatilité EUR 4,93% (exercice précédent 4,85%)	84	45
Volatilité USD 9,58% (exercice précédent 8,94%)	3	8
<b>Opérations de couverture pour les postes de l'état de la situation financière</b>		
Volatilité EUR 4,93% (exercice précédent 4,85%)	(31)	(37)
Volatilité USD 9,58% (exercice précédent 8,94%)	-	(3)
<b>Flux de trésorerie prévus</b>		
Volatilité EUR 4,93% (exercice précédent 4,85%)	18	6
Volatilité USD 9,58% (exercice précédent 8,94%)	33	28
<b>Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus</b>		
Volatilité EUR 4,93% (exercice précédent 4,85%)	(13)	(4)
Volatilité USD 9,58% (exercice précédent 8,94%)	(20)	(15)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

### Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur la situation financière de Swisscom. Les fluctuations de taux entraînent des modifications des produits et des charges d'intérêts et peuvent en outre influencer la valeur de marché de certains actifs financiers, engagements et instruments de couverture. Swisscom pratique une gestion active des risques de taux d'intérêt, dont le but principal consiste à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. A cet effet, Swisscom a recours à des swaps.

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 498	6 472
Passifs financiers portant intérêt variable	2 094	1 985
<b>Total des passifs financiers portant intérêt</b>	<b>8 592</b>	<b>8 457</b>
Actifs financiers portant intérêt fixe	(231)	(93)
Actifs financiers portant intérêt variable	(753)	(572)
<b>Total des actifs financiers portant intérêt</b>	<b>(984)</b>	<b>(665)</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>7 608</b>	<b>7 792</b>
Portant intérêt variable	1 341	1 413
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	(350)	(350)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	42	57
<b>Portant intérêt variable, net</b>	<b>1 033</b>	<b>1 120</b>
Portant intérêt fixe	6 267	6 379
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	350	350
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(42)	(57)
<b>Portant intérêt fixe, net</b>	<b>6 575</b>	<b>6 672</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>7 608</b>	<b>7 792</b>

## Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-après montre les effets sur le compte de résultat et sur les capitaux propres d'une variation des taux en CHF de 100 points de base. Les intérêts négatifs ont été exclus du calcul de la sensibilité dans les capitaux propres.

En millions CHF	Compte de profits et pertes		Capitaux propres	
	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base
<b>31 décembre 2013</b>				
Financements variables	(13)	13	–	–
Swaps de taux d'intérêt	3	(3)	9	(2)
<b>Sensibilité des flux de trésorerie, net</b>	<b>(10)</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>(2)</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>				
Financements variables	(14)	14	–	–
Swaps de taux d'intérêt	3	(3)	12	(2)
<b>Sensibilité des flux de trésorerie, net</b>	<b>(11)</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>(2)</b>

## Risque de crédit

### Risques de crédit provenant de l'exploitation

Swisscom est exposée à des risques de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Il n'existe toutefois pas de concentration significative de risques de crédit. Swisscom dispose de directives veillant à ce que ses produits et services ne soient vendus qu'à des clients solvables. Par ailleurs, dans le cadre de l'activité opérationnelle, les impayés sont surveillés en permanence. Swisscom supporte les risques de crédit par le biais de correctifs de valeur individuels et de correctifs de valeur forfaitaires. La concentration des risques est en outre réduite en raison du nombre élevé de clients. En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont ni dépréciés ni impayés à la date de clôture, il n'existe aucun signe pouvant laisser supposer que leurs débiteurs n'honoreront pas leurs obligations. Des informations supplémentaires sur les actifs financiers figurent dans les notes 17, 18 et 19.

### Risques de crédit liés aux transactions financières

Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie au travers des instruments financiers dérivés et des placements. Une directive concernant les instruments financiers dérivés et les placements fixe les exigences relatives aux contreparties. Des limites individuelles sont en outre fixées pour les contreparties. Ces limites et les évaluations de la solvabilité des contreparties font l'objet d'un examen régulier. Swisscom conclut des contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) avec les contreparties pour limiter le risque de ses opérations sur dérivés.

La valeur comptable des actifs financiers correspond au risque de crédit et se décompose comme suit:

En millions CHF	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Liquidités	17	723	538
Clients et autres débiteurs	18	2 516	2 824
Prêts et créances	19	305	173
Instruments financiers dérivés	19	6	23
<b>Valeur comptable totale des actifs financiers</b>		<b>3 550</b>	<b>3 558</b>

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers ainsi que la notation des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
AAA	422	28
AA+	149	–
AA–	135	139
A+	136	150
A	151	99
A–	3	9
BBB+	–	8
BBB	16	–
Sans notation, avec garantie d'Etat	–	234
Sans notation	22	67
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>734</b>

### Risque de liquidité

La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables et la possibilité d'un financement au moyen de montants correspondants. Swisscom met en œuvre des processus et applique des principes garantissant une liquidité suffisante pour assurer le règlement de ses engagements courants et à venir. Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2018. Au 31 décembre 2013, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2013 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31 décembre 2013</b>						
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Prêts bancaires	1 353	1 455	14	442	677	322
Emprunts obligataires	5 508	6 184	1 419	626	2 395	1 744
Placements privés	1 126	1 192	217	7	687	281
Passifs résultant de contrats de location-financement	655	1 821	54	54	149	1 564
Autres passifs financiers portant intérêt	4	3	1	1	1	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	50	50	27	8	–	15
Fournisseurs et autres créiteurs	1 870	1 870	1 870	–	–	–
<b>Passifs financiers dérivés</b>						
Instruments financiers dérivés	127	180	81	44	10	45
<b>Total</b>	<b>10 693</b>	<b>12 755</b>	<b>3 683</b>	<b>1 182</b>	<b>3 919</b>	<b>3 971</b>

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2012 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31 décembre 2012</b>						
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Prêts bancaires	1 169	1 271	199	11	877	184
Emprunts obligataires	5 455	6 211	727	1 407	1 400	2 677
Placements privés	1 252	1 338	145	214	622	357
Passifs résultant de contrats de location-financement	639	1 847	48	47	141	1 611
Autres passifs financiers portant intérêt	11	11	8	1	1	1
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	21	21	5	16	–	–
Fournisseurs et autres créiteurs	1 993	1 993	1 993	–	–	–
<b>Passifs financiers dérivés</b>						
Instruments financiers dérivés	236	313	81	83	65	84
<b>Total</b>	<b>10 776</b>	<b>13 005</b>	<b>3 206</b>	<b>1 779</b>	<b>3 106</b>	<b>4 914</b>

### Evaluation des justes valeurs

En raison de leur échéance proche, la valeur comptable des clients, fournisseurs et autres débiteurs correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable des liquidités et des prêts à court terme correspond à la juste valeur. La juste valeur des placements disponibles à la vente est basée sur les cours boursiers ou correspond aux prix d'acquisition. La juste valeur des autres actifs financiers non courants est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe qui ne sont pas négociés en Bourse est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe négociés en Bourse se base sur la cotation à la date de clôture. La juste valeur des passifs résultant de contrats de location-financement est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur d'instruments dérivés négociés en Bourse et des placements détenus en vue de leur négoce ou de leur vente est fondée sur leur cotation à la date de clôture des comptes. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la date de clôture des comptes.

### Niveau hiérarchique pour les justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs comporte les trois niveaux suivants:

- > Niveau 1: cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- > Niveau 2: autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- > Niveau 3: facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

## Catégories d'évaluation et justes valeurs d'instruments financiers

Les valeurs comptables et justes valeurs d'actifs financiers et de passifs financiers avec les catégories d'évaluation correspondantes se décomposent comme suit conformément aux tableaux ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, clients et autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créditeurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Level 1	Level 2	Level 3
<b>31 décembre 2013</b>							
Instruments financiers dérivés	–	–	6	–	–	6	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	21	–	–	1	–	20
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>–</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>20</b>
Autres prêts et créances	305	–	–	–	–	308	–
<b>Actifs financiers pas à la juste valeur</b>	<b>305</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>308</b>	<b>–</b>
Instruments financiers dérivés	–	–	127	–	–	127	–
<b>Passifs financiers à la juste valeur</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>127</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>127</b>	<b>–</b>
Prêts bancaires	–	–	–	1 353	–	1 383	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 508	5 836	–	–
Placements privés	–	–	–	1 126	–	1 147	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	655	–	1 194	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	4	–	4	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	50	–	50	–
<b>Passifs financiers pas à la juste valeur</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8 696</b>	<b>5 836</b>	<b>3 778</b>	<b>–</b>

Les valeurs comptables et justes valeurs d'actifs financiers et de passifs financiers avec les catégories d'évaluation correspondantes se décomposent au 31 décembre 2012 comme suit:

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Level 1	Level 2	Level 3
<b>31 décembre 2012</b>							
Instruments financiers dérivés	–	–	23	–	–	3	20
Actifs financiers disponibles à la vente	–	21	–	–	1	–	20
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>–</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>40</b>
Autres prêts et créances	173	–	–	–	–	191	–
<b>Actifs financiers pas à la juste valeur</b>	<b>173</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>191</b>	<b>–</b>
Instruments financiers dérivés	–	–	236	–	–	236	–
<b>Passifs financiers à la juste valeur</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>236</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>236</b>	<b>–</b>
Prêts bancaires	–	–	–	1 169	–	1 217	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 455	5 896	–	–
Placements privés	–	–	–	1 252	–	1 284	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	639	–	1 344	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	11	–	11	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	21	–	21	–
<b>Passifs financiers pas à la juste valeur</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8 547</b>	<b>5 896</b>	<b>3 877</b>	<b>–</b>

Swisscom a en outre comptabilisé au 31 décembre 2013 des actifs financiers disponibles à la vente d'une valeur comptable de CHF 21 millions (CHF 20 millions pour l'exercice précédent), évalués à leur prix d'acquisition.

Les instruments financiers du niveau 3 ont évolué comme suit en 2012 et 2013:

En millions CHF	Actifs financiers disponibles à la vente
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>16</b>
Acquisitions	1
Cessions	(1)
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	5
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	(1)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>20</b>
Acquisitions	1
Cessions	(1)
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	1
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	(1)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>20</b>

Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est calculée à partir d'un modèle de calcul. En 2012 et 2013, il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux.

### Catégories d'évaluation et résultats d'instruments financiers

Les résultats par catégorie d'évaluation se décomposent de la façon suivante:

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
<b>2013</b>					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	8	–	(4)	(250)	(5)
Variation de la juste valeur	–	–	30	–	–
Conversion de monnaies étrangères	8	(1)	4	(8)	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(1)
<b>Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes</b>	<b>16</b>	<b>(1)</b>	<b>30</b>	<b>(258)</b>	<b>(6)</b>
Variation de la juste valeur	–	1	–	–	7
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	–	–	–	6
<b>Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>13</b>
<b>Résultat net total par catégorie d'évaluation</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>30</b>	<b>(258)</b>	<b>7</b>



En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
<b>2012</b>					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	14	–	(4)	(258)	(5)
Conversion de monnaies étrangères	(4)	–	(3)	6	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	(5)	–	–	(3)
<b>Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes</b>	<b>10</b>	<b>(5)</b>	<b>(7)</b>	<b>(252)</b>	<b>(8)</b>
Variation de la juste valeur	–	–	–	–	(5)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	5	–	–	8
<b>Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>
<b>Résultat net total par catégorie d'évaluation</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>(7)</b>	<b>(252)</b>	<b>(5)</b>

Les autres charges d'exploitation comprennent en plus, en 2013, des correctifs de valeur sur clients et autres débiteurs d'un montant de CHF 83 millions (CHF 70 millions lors de l'exercice précédent).

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés suivants ont été comptabilisés aux 31 décembre 2012 et 2013:

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Couvertures de juste valeur	42	58	–	–	(13)	(18)
Couvertures de flux de trésorerie	728	533	–	–	(16)	(43)
Autres instruments financiers dérivés	911	1 215	6	23	(98)	(175)
<b>Total instruments financiers dérivés</b>	<b>1 681</b>	<b>1 806</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>(127)</b>	<b>(236)</b>
Dont des instruments financiers dérivés courants			–	23	(76)	(75)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			6	–	(51)	(161)

### Instruments de couverture de juste valeur

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Swaps de devises en EUR	42	58	–	–	(13)	(18)
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>42</b>	<b>58</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(13)</b>	<b>(18)</b>

En 2007, des swaps en EUR portant sur EUR 48 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR et ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges). Dont EUR 13 millions sont devenues exigibles en 2013. Au 31 décembre 2013, les instruments désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) présentaient une juste valeur négative de CHF 13 millions (CHF 18 millions pour l'exercice précédent).

## Couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges)

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Swaps de devises en USD	–	37	–	–	–	(23)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	350	350	–	–	(13)	(17)
Contrats à terme sur devises en USD	167	146	–	–	(2)	(3)
Contrats à terme sur devises en EUR	211	–	–	–	(1)	–
<b>Total couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>728</b>	<b>533</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(16)</b>	<b>(43)</b>

Au 31 décembre 2012, les instruments financiers dérivés comprenaient des swaps de devises arrivés à échéance à fin 2013 et qui avaient été conclus afin de couvrir des risques de change en relation avec des prêts bancaires en USD. Ces instruments de couverture ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) et présentaient au 31 décembre 2012 une juste valeur négative de CHF 23 millions. Dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés, CHF 2 millions étaient comptabilisés au 31 décembre 2012.

Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée allant jusqu'en 2016, afin de couvrir le risque de taux d'intérêt résultant de placements privés à taux variables d'un montant de CHF 350 millions. Les couvertures ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge). Au 31 décembre 2013, ces swaps de taux d'intérêt présentaient une juste valeur négative de CHF 13 millions (CHF 17 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture, CHF 13 millions (CHF 18 millions l'année précédente) ont été comptabilisés dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés. En 2009, Swisscom a résilié des swaps de taux d'intérêt désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en vue de la couverture anticipée du risque de taux d'intérêt lié à des prises d'emprunt souhaitées pour un montant de CHF 500 millions. La part effective de CHF 24 millions a été laissée dans les autres réserves. Elle sera comptabilisée dans les charges d'intérêts durant la période couverte des emprunts obligataires émis en 2009. Dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés, un montant négatif de CHF 5 millions (CHF 10 millions un an plus tôt) était comptabilisé au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, les instruments financiers dérivés comprenaient des contrats de change à terme à hauteur d'USD 188 millions et d'EUR 172 millions, qui serviront de couverture pour de futures acquisitions de marchandises et de services dans les monnaies correspondantes. Ces opérations de couverture ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les opérations de couverture présentent une juste valeur négative de CHF 3 millions (valeur de marché négative de CHF 3 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture désignés, un montant négatif de CHF 4 millions (montant négatif de CHF 3 millions l'année précédente) a été comptabilisé dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés.

## Autres instruments financiers dérivés

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Swaps de devises en EUR	592	697	–	–	(96)	(150)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	6	–	(1)	(25)
Swaps de change en USD	2	42	–	–	–	–
Swaps de change en EUR	75	226	–	–	–	–
Contrats à terme sur devises en USD	42	–	–	–	(1)	–
Options résultant d'acquisitions d'entreprises	–	50	–	23	–	–
<b>Total autres instruments financiers dérivés</b>	<b>911</b>	<b>1 215</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>(98)</b>	<b>(175)</b>

En 2010, des swaps en EUR d'une durée de cinq ans portant sur EUR 350 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces couvertures n'ont pas été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). En 2007, des swaps de devises en EUR portant sur EUR 228 millions ont été conclus pour la

couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces swaps n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Parmi ces montants, EUR 95 millions sont arrivés à échéance en 2013.

Au 31 décembre 2013, les instruments financiers dérivés comprenaient en outre des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 200 millions d'une durée allant jusqu'en 2040 et avec une valeur de marché positive de CHF 6 millions (valeur de marché nulle un an plus tôt) et une valeur de marché négative de CHF 1 million (CHF 25 millions lors de l'exercice précédent), qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Les instruments financiers dérivés comprennent en outre des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Lors de l'exercice précédent, les instruments financiers dérivés incluaient en outre des options issues d'acquisitions de sociétés avec une valeur de marché positive de CHF 23 millions. En 2013, les sociétés correspondantes ont été acquises et la valeur de marché de l'option a été comptabilisée en tant qu'élément des coûts d'acquisition (voir note 5).

### **Contrats de crossborder-lease**

Entre 1996 et 2002, Swisscom a conclu des contrats de crossborder-lease portant sur des équipements de réseaux de communication fixe et mobile, contrats par le biais desquels elle a vendu ou cédé en leasing à long terme des éléments d'équipements, qu'elle a ensuite repris en leasing. Swisscom a payé d'avance (defeased) une part importante des dettes de leasing grâce à des placements auprès de débiteurs de premier ordre. Les actifs financiers ont été déposés de façon irrévocable auprès d'un trust. En conformité avec l'interprétation SIC-27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location», ces placements et les passifs se compensent et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2013, les passifs et actifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease et non présentés dans l'état de la situation financière, en conformité avec l'interprétation SIC-27, s'élevaient au total, intérêts courus compris, respectivement à USD 63 millions et CHF 56 millions (USD 59 millions et CHF 55 millions un an auparavant).

## Compensation d'instruments financiers

En millions CHF

	Valeur brute	Compensation	Valeur nette
<b>31 décembre 2013</b>			
<b>Instruments financiers dérivés</b>			
Swaps de taux d'intérêt	6	–	6
<b>Créances résultant du trafic d'itinérance international</b>			
Chiffre d'affaires facturé	37	(26)	11
Comptabilisation différée	238	(147)	91
<b>Actifs financiers</b>	<b>281</b>	<b>(173)</b>	<b>108</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>			
Swaps de taux d'intérêt	14	–	14
Swaps de devises	109	–	109
Contrats à terme sur devises	4	–	4
<b>Passifs résultant du trafic d'itinérance international</b>			
Factures fournisseurs reçues	41	(26)	15
Comptabilisation différée	180	(147)	33
<b>Passifs financiers</b>	<b>348</b>	<b>(173)</b>	<b>175</b>
<b>31 décembre 2012</b>			
<b>Créances résultant du trafic d'itinérance international</b>			
Chiffre d'affaires facturé	49	(37)	12
Comptabilisation différée	306	(166)	140
<b>Actifs financiers</b>	<b>355</b>	<b>(203)</b>	<b>152</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>			
Swaps de taux d'intérêt	42	–	42
Swaps de devises	191	–	191
Contrats à terme sur devises	3	–	3
<b>Passifs résultant du trafic d'itinérance international</b>			
Factures fournisseurs reçues	58	(37)	21
Comptabilisation différée	187	(166)	21
<b>Passifs financiers</b>	<b>481</b>	<b>(203)</b>	<b>278</b>

Swisscom conclut des accords pour des opérations de couverture selon les standards de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association). Ce type de contrat regroupe l'ensemble des créances dues le même jour à chaque contrepartie, sur l'ensemble des soldes en souffrance, dans la même monnaie et en un seul montant net, payable par l'une ou l'autre des contreparties. Ces contrats ISDA ne remplissent pas les critères pour une compensation au bilan. Swisscom ne dispose pas à l'heure actuelle d'un droit applicable lui permettant de compenser des montants au bilan, un tel droit ne pouvant s'appliquer qu'à des événements futurs, comme en cas de retard de paiement ou d'autres événements de crédit. Au 31 décembre 2013, Swisscom a comptabilisé un montant de CHF 6 millions pour de tels contrats nets. Compte tenu de cet effet, les instruments financiers dérivés seraient ramenés de CHF 6 millions à zéro et les engagements sur dérivés reculeraient de CHF 127 millions pour s'établir à CHF 121 millions.

Dans le trafic d'itinérance international, les décomptes entre opérateurs de télécommunications sont établis via une centrale de décompte. Ce faisant, les actifs et passifs résultant du trafic d'itinérance international sont compensés entre les parties contractantes et payées en montant net. Dans son bilan, Swisscom compense les actifs et passifs de toutes les contreparties pour lesquelles elle dispose d'un droit de compensation contractuel.

## Gestion de capitaux

Le capital géré désigne les capitaux propres, y compris les intérêts minoritaires. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres. Celle-ci lui permet d'assurer la continuité de l'entre-

prise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés et correspondant aux risques. De plus, Swisscom tient à disposition des moyens financiers autorisant des investissements procurant des avantages à sa clientèle et générant des revenus supplémentaires en faveur des investisseurs. Le capital géré fait l'objet d'une surveillance au travers de la quote-part des capitaux propres; cette quote-part sert à calculer le rapport entre les capitaux propres du groupe et le total des actifs. Le calcul de la quote-part des capitaux propres est indiqué ci-dessous:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012 ajusté
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	5 973	4 690
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	29	27
<b>Total des capitaux</b>	<b>6 002</b>	<b>4 717</b>
Total des actifs	20 496	19 796
Quote-part des capitaux propres en %	29,3	23,8

Dans ses objectifs stratégiques, le Conseil fédéral a fixé la dette nette maximale de Swisscom à environ 2,1 fois le résultat d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA). Un dépassement temporaire de cette valeur est admis. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA se présente comme suit:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012 ajusté
Emprunts obligataires	5 508	5 455
Prêts bancaires	1 353	1 169
Placements privés	1 126	1 252
Passifs résultant de contrats de location-financement	655	639
Autres passifs financiers	181	268
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>8 823</b>	<b>8 783</b>
Liquidités	(723)	(538)
Placements à court terme	(160)	(40)
Actifs financiers non courants portant intérêt fixe	(128)	(134)
<b>Dettes nettes</b>	<b>7 812</b>	<b>8 071</b>
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 302	4 477
Ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	1,8

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme.

## 34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

### Variation des actifs et passifs opérationnels

En millions CHF	2013	2012
Clients et autres débiteurs	178	135
Stocks	8	(16)
Autres actifs non financiers	7	135
Fournisseurs et autres créditeurs	(172)	(31)
Provisions	(16)	(34)
Autres passifs non financiers	119	(48)
Engagements de prévoyance professionnelle	(20)	(180)
<b>Total des variations des actifs et passifs courants</b>	<b>104</b>	<b>(39)</b>

### Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2013, les autres sorties de trésorerie provenant des activités de financement se sont montées à CHF 12 millions (CHF 12 millions lors de l'exercice précédent). Cela s'explique essentiellement par le paiement d'opérations de couverture et par la commission de mise à disposition des limites de crédit garanties.

### Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent des acquisitions découlant de location-financement pour un montant de CHF 10 millions (CHF 8 millions pour l'exercice précédent). Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démolition et de remise en état, une diminution nette de CHF 19 millions a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles (CHF 42 millions un an plus tôt) (voir note 23).

## 35 Obligations futures

### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2013, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 862 millions (CHF 868 millions un an plus tôt).

### Location simple

La location simple concerne principalement la location d'immeubles commerciaux (voir note 26). En 2013, les paiements consacrés à la location simple se montaient à CHF 301 millions (CHF 272 millions pour l'exercice précédent).

La composition des paiements minimaux futurs pour la location découlant de contrats de location simple est la suivante:

En millions CHF	31.12.2013	31.12.2012
Dans un délai d'1 an	104	118
Dans un délai de 1 à 2 ans	95	98
Dans un délai de 2 à 3 ans	76	87
Dans un délai de 3 à 4 ans	62	69
Dans un délai de 4 à 5 ans	50	54
Après 5 ans	240	269
<b>Total des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>627</b>	<b>695</b>

## 36 Recherche et développement

Des charges de CHF 20 millions pour 2013 (CHF 28 millions un an auparavant) ont été comptabilisées pour la recherche et le développement.

## 37 Parties liées

### Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2013, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire 51,2% (56,8% un an auparavant) des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la majorité nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit en premier lieu des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète en outre des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales et autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fers fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue avec la Poste des transactions financières aux conditions du marché.

### Sociétés associées

Les prestations fournies aux sociétés associées ainsi que celles obtenues de la part de ces dernières sont basées sur les prix du marché. Les sociétés associées sont mentionnées dans la note 41.

### Actionnaires minoritaires

Les relations entre parties liées au niveau des actionnaires minoritaires comprennent pour l'essentiel la relation existant entre PubliGroupe et Swisscom Directories. Les prestations avec ces parties liées s'échangent sur la base des prix du marché.

### Institutions de prévoyance du personnel

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 10.

### Transactions et soldes de divers postes

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2012 et 2013:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	372	170	186	382
Sociétés associées	131	206	14	10
Autres actionnaires minoritaires	8	–	1	–
<b>Total 2013/Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>511</b>	<b>376</b>	<b>201</b>	<b>392</b>

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	355	164	288	380
Sociétés associées	117	230	16	33
Autres actionnaires minoritaires	9	1	1	–
<b>Total 2012/Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>481</b>	<b>395</b>	<b>305</b>	<b>413</b>

## Rémunérations des principaux dirigeants

En millions CHF	2013	2012
Rémunération en cours	1,6	1,6
Rémunération en actions	0,8	0,7
Cotisations de sécurité sociale	0,1	0,1
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>
Rémunération en cours	5,8	7,6
Rémunération en actions	0,9	1,2
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	1,5	–
Cotisations de prévoyance	0,7	1,1
Rémunération aux anciens membres de la Direction du groupe	–	0,1
Cotisations de sécurité sociale	0,5	0,6
<b>Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe</b>	<b>9,4</b>	<b>10,6</b>
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe</b>	<b>11,9</b>	<b>13,0</b>

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de service et de prestations en nature, de prestations supplémentaires et de prestations de prévoyance. Les membres de la Direction du groupe, à l'exception de deux personnes, perçoivent 25% de la part variable liée au résultat en actions. Deux membres de la Direction du groupe perçoivent en outre une proportion définie de la part variable liée au résultat intégralement en actions, ce qui porte la part reçue sous forme d'actions à 36% au minimum et à 57% au maximum (voir note 11). Les rémunérations et les participations au sens du droit des sociétés anonymes (art. 663b<sup>bis</sup> et 663c, al. 3, du Code suisse des obligations) sont publiées dans les notes des comptes annuels de Swisscom SA..

## 38 Informations sur les concessions de service

Le 21 juin 2007, s'appuyant sur la loi sur les télécommunications (LTC), la Commission fédérale de la communication (ComCom) a octroyé à Swisscom la concession relative au service universel pour les années 2008 à 2017. En sa qualité de concessionnaire, Swisscom s'engage à offrir le service universel à l'ensemble de la population suisse, pendant la durée de la concession (dix ans). La concession s'étend à tout le pays. Le service universel garantit l'accès à une offre minimale de prestations et de services de télécommunication, en particulier le droit à un raccordement permettant l'établissement de communications téléphoniques nationales et internationales en temps réel, l'envoi et la réception de fax et l'accès à Internet. Le service universel fixe également la mise à disposition d'un nombre prescrit de cabines téléphoniques publiques (Publiphone) par commune. Le Conseil fédéral détermine périodiquement les prix plafonds du service universel.

## 39 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques

Swisscom dispose d'une gestion centralisée des risques qui différencie les risques stratégiques des risques opérationnels. Tous les risques identifiés sont quantifiés en fonction de leur probabilité de survenance et de leur influence potentielle et consignés dans un rapport sur les risques. Ce rapport est discuté périodiquement dans le cadre de l'Audit Committee de Swisscom. La Direction a pour objectif de surveiller en permanence les risques et de les maintenir sous contrôle. Il est procédé à une évaluation des risques afin d'identifier les risques découlant de l'application des règles comp-



tables ou des rapports financiers. Des contrôles permettant de réduire les risques d'erreur dans les états financiers sont définis dans le cadre du système de contrôle interne. Les risques résiduels sont répartis en diverses catégories en fonction de leur effet potentiel et surveillés en conséquence (voir notes 4 et 33).

## 40 Événements postérieurs à la date de clôture

### **Approbation des comptes annuels**

Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 5 février 2014. A cette date, aucun événement postérieur à la date de clôture n'a eu lieu.

## 41 Liste des sociétés du groupe

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions
<b>Suisse</b>				
Alphapay SA	Zurich	100	CHF	0,5
Axept SA	Opfikon	100	CHF	0,2
BFM Business Fleet Management AG	Ittigen	100	CHF	1,0
Billag SA	Fribourg	100	CHF	0,1
cablex SA	Berne	100	CHF	5,0
CT Cinetrade AG	Zurich	75	CHF	0,5
Curabill Treuhand GmbH	Saint-Gall	100	CHF	–
Datasport SA	Gerlafingen	100	CHF	0,2
DL-Groupe GMG SA	Genève	67	CHF	0,1
Kitag Kino-Theater SA	Zurich	75	CHF	1,0
local.ch SA	Berne	51	CHF	3,0
LTV Pages Jaunes SA	Zurich	49	CHF	10,0
Medgate Holding SA	Zoug	40	CHF	6,2
Mona Lisa Capital SA	Ittigen	99,5	CHF	5,0
MyStrom SA	Ittigen	80	CHF	0,1
Plazavista Entertainment AG	Zurich	75	CHF	0,1
Swisscom Banking Provider SA	Muri Berne	100	CHF	5,0
Swisscom Broadcast SA	Berne	100	CHF	25,0
Swisscom Directories SA	Berne	51	CHF	1,5
Swisscom Energy Solutions SA	Ittigen	50,1	CHF	4,0
Swisscom Event & Media Solutions SA	Ittigen	100	CHF	0,1
Swisscom Immeubles SA	Ittigen	100	CHF	100,0
Swisscom IT Services SA	Berne	100	CHF	150,0
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA	Oltén	100	CHF	0,1
Swisscom IT Services Sourcing SA	Münchenstein	100	CHF	3,0
Swisscom Suisse SA	Ittigen	100	CHF	1 000,0
Teleclub SA	Zurich	75	CHF	1,2
Teleclub Programme SA	Zurich	25	CHF	0,6
Transmedia Communications SA	Genève	21,8	CHF	0,8
Wingo SA	Fribourg	100	CHF	3,0
Worklink AG	Berne	100	CHF	0,5
<b>Belgique</b>				
Belgacom International Carrier Services	Bruxelles	22,4	EUR	1,5
Hospitality Services Belgique SA	Bruxelles	100	EUR	0,6
Swisscom Belgium N.V.	Bruxelles	100	EUR	4 330,2
<b>Chine</b>				
Swisscom Hospitality Hong Kong Ltd	Hong Kong	100	HKD	–
<b>Danemark</b>				
Swisscom Hospitality Denmark A/S	Hellerup	100	DKK	0,6
<b>Allemagne</b>				
Abavent GmbH	Kempten	100	EUR	0,3
Hospitality Services Deutschland Plus GmbH	Munich	100	EUR	0,1
Swisscom Telco GmbH	Eschborn	100	EUR	–
<b>Finlande</b>				
Swisscom Hospitality Finlande Oy	Helsinki	100	EUR	0,1
Vilant Systems Oy	Espoo	20	EUR	–

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions
<b>France</b>				
Hospitality Services France SA	Paris	96	EUR	5,6
Sicap France SA	Lyon	100,0	EUR	0,5
<b>Grande-Bretagne</b>				
Hospitality Networks and Services UK Ltd	Londres	100	GBP	1,6
<b>Italie</b>				
Fastweb S.p.A.	Milan	100	EUR	41,3
Fastweb Wholesale S.r.l.	Milan	100	EUR	5,0
Hospitality Services Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	0,1
Metroweb S.p.A. <sup>1</sup>	Milan	10,6	EUR	28,9
Swisscom Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	2 502,6
<b>Liechtenstein</b>				
Swisscom Re AG	Vaduz	100	CHF	5,0
<b>Luxembourg</b>				
Hospitality Services Luxembourg SA	Luxembourg	100	EUR	–
<b>Malaisie</b>				
Sicap Malaysia SdnBhd	Kuala Lumpur	100	MYR	0,5
<b>Pays-Bas</b>				
HSIA Hospitality Services Netherlands B.V.	La Haye	100	EUR	–
NGT International B.V.	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–
<b>Norvège</b>				
Swisscom Hospitality Norge A/S	Stavanger	100	NOK	0,3
<b>Autriche</b>				
Hospitality Services GmbH	Vienne	100	EUR	0,3
Swisscom IT Services Finance SE	Vienne	100	EUR	0,1
<b>Philippines</b>				
Swisscom Hospitality Philippines, Inc.	Makaki City	100	PHP	8,2
<b>Portugal</b>				
HSIA Hospitality Services Portugal	Lisbonne	100	EUR	1,1
<b>Roumanie</b>				
Deuromedia s.r.l.	Brasov	100	RON	0,2
Hospitality Services s.r.l.	Bucarest	100	RON	–
<b>Espagne</b>				
Hospitality Networks and Services Espana SA	Madrid	100	EUR	0,1
<b>Singapour</b>				
Sicap Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	100	SGD	0,1
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd	Singapour	100	SGD	0,1
<b>Afrique du Sud</b>				
Sicap Africa Pty Ltd	Johannesburg	100	ZAR	0,1
<b>USA</b>				
Hospitality Services North America Corp.	Dulles	98	USD	1,6
Swisscom Cloud Lab Ltd	Wilmington	100	USD	0,3

<sup>1</sup> La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Voir note 25.

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Swisscom SA, présentés aux pages 151 à 223, comprenant le compte de profits et pertes, le compte de résultat global, l'état de la situation financière, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Daniel Haas  
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 5 février 2014

# Comptes annuels de Swisscom SA

## Compte de profits et pertes

En millions CHF	Notes	2013	2012
Produits des ventes et des prestations de services		235	241
Autres produits		40	45
<b>Total produits</b>		<b>275</b>	<b>286</b>
Charges de personnel		(89)	(82)
Autres charges d'exploitation		(108)	(107)
Amortissements		–	(1)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(197)</b>	<b>(190)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>78</b>	<b>96</b>
Charges financières		(220)	(223)
Produits financiers		256	254
Rendements des participations		135	1 637
Impôts sur le résultat		(10)	(15)
<b>Bénéfice net</b>	12	<b>239</b>	<b>1 749</b>

# Etat de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actifs</b>			
Liquidités		571	398
Autres actifs financiers		135	–
Créances envers des sociétés du groupe		166	155
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales	9	89	1 600
Autres créances envers des tiers		2	3
Autres actifs		8	10
<b>Total des actifs courants</b>		<b>971</b>	<b>2 166</b>
Participations	9	7 148	7 087
Prêts envers des tiers	10	92	108
Prêts envers des sociétés du groupe		7 573	7 572
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>14 813</b>	<b>14 767</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>15 784</b>	<b>16 933</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Passifs financiers envers des tiers	5	1 535	887
Passifs financiers envers des sociétés du groupe		2 996	3 299
Fournisseurs et autres créditeurs envers des tiers		6	5
Autres passifs envers des tiers	4	139	144
Autres passifs envers des sociétés du groupe		17	16
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 693</b>	<b>4 351</b>
Passifs financiers envers des tiers	5	6 552	7 124
Passifs financiers envers des sociétés du groupe		239	254
Provisions		57	60
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>6 848</b>	<b>7 438</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>11 541</b>	<b>11 789</b>
Capital-actions		52	52
Réserves issues d'apports de capital		21	21
Résultats accumulés non distribués		4 170	5 071
<b>Total des capitaux propres</b>	7	<b>4 243</b>	<b>5 144</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>15 784</b>	<b>16 933</b>

# Notes aux comptes annuels

## 1 Informations générales

Les comptes annuels de Swisscom SA, la maison mère du groupe Swisscom, sont établis conformément à la législation suisse.

## 2 Passifs éventuels

Au 31 décembre 2013, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 142 millions (exercice précédent: CHF 308 millions).

## 3 Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles correspond en règle générale à leur coût de remplacement ou à leur valeur à neuf.

## 4 Passifs envers les institutions de prévoyance

Comme lors de l'exercice précédent, il n'existait au 31 décembre 2013 aucun passif envers les institutions de prévoyance.

## 5 Emprunts obligataires émis

Les montants, taux d'intérêt et échéances des emprunts obligataires émis par Swisscom SA se décomposent comme suit:

En millions CHF	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal
Emprunts obligataires en CHF 2007–2013	–	–	550	3,50
Emprunts obligataires en CHF 2007–2017	600	3,75	600	3,75
Emprunts obligataires en CHF 2008–2015	500	4,00	500	4,00
Emprunts obligataires en CHF 2009–2014	1 250	3,50	1 250	3,50
Emprunts obligataires en CHF 2009–2018	1 500	3,25	1 500	3,25
Emprunts obligataires en CHF 2010–2022	500	2,63	500	2,63
Emprunts obligataires en CHF 2012–2024	500	1,75	500	1,75
Emprunts obligataires en EUR 2013–2020	614	2,00	–	–



## 6 Actions propres

Swisscom SA comptabilise les actions propres séparément dans les actifs et constitue une réserve de même valeur pour les actions propres dans les capitaux propres. La comptabilisation s'effectue à la valeur la plus faible entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché. Le solde et les transactions avec les actions propres sont présentés dans la note 31 jointe aux comptes consolidés.

## 7 Capitaux propres

Le nombre d'actions émises et les capitaux propres de Swisscom SA ont évolué comme suit:

En millions CHF	Nombre d'actions	Capital-actions	Réserves issues d'apports de capital	Réserve pour actions propres	Résultats accumulés non distribués	Capitaux propres Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>51 801 943</b>	<b>52</b>	<b>21</b>	<b>–</b>	<b>4 462</b>	<b>4 535</b>
Bénéfice net	–	–	–	–	1 749	1 749
Dividendes versés	–	–	–	–	(1 140)	(1 140)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>51 801 943</b>	<b>52</b>	<b>21</b>	<b>–</b>	<b>5 071</b>	<b>5 144</b>
Bénéfice net	–	–	–	–	239	239
Dividendes versés	–	–	–	–	(1 140)	(1 140)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>51 801 943</b>	<b>52</b>	<b>21</b>	<b>–</b>	<b>4 170</b>	<b>4 243</b>

Swisscom SA est une holding de droit suisse. En vertu des dispositions du droit des sociétés anonymes relatives à l'affectation des bénéfices, les holdings ne peuvent distribuer ni le capital-actions, ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions, ni la réserve pour actions propres. Au 31 décembre 2013, les réserves distribuables s'élevaient à CHF 4 180 millions. Tout versement d'un dividende doit être proposé par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée générale.

## 8 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2013, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire 51,2% (56,8% lors de l'exercice précédent) des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

## 9 Participations et comptabilisation de la distribution de bénéfices de filiales

Les participations sont comptabilisées à la valeur d'acquisition après déduction des corrections de valeur nécessaires. Dans la mesure où les assemblées générales des filiales approuvent les distributions de dividendes avant que les comptes annuels de Swisscom SA soient adoptés par le Conseil d'administration, les distributions de bénéfices correspondantes sont enregistrées de manière anticipée auprès de Swisscom SA. Une liste des participations directes et indirectes détenues par Swisscom SA figure dans la note 41 jointe aux comptes consolidés.

## 10 Actifs non disponibles

Au 31 décembre 2013, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 92 millions (exercice précédent: CHF 93 millions). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

## 11 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques

Swisscom SA est pleinement intégrée dans le processus d'évaluation des risques du groupe Swisscom. Ce processus d'évaluation des risques à l'échelle du groupe prend en considération le type et l'étendue des activités ainsi que les risques spécifiques à Swisscom SA (voir note 39 jointe aux comptes consolidés).

## 12 Dissolution nette de réserves latentes

En 2013, aucune réserve latente n'a été dissoute (exercice précédent: CHF 4 millions).

## 13 Rémunération du management

### Rémunération versée aux membres du Conseil d'administration

2013, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2013
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	330	195	43	30	598
Barbara Frei	104	61	28	11	204
Hugo Gerber <sup>1</sup>	104	61	30	11	206
Michel Gobet	104	61	28	11	204
Torsten G. Kreindl	127	75	33	13	248
Catherine Mühlemann	104	61	27	11	203
Richard Roy	144	85	33	15	277
Theophil Schlatter	152	90	31	16	289
Hans Werder	142	84	34	12	272
<b>Rémunération du Conseil d'administration</b>	<b>1 311</b>	<b>773</b>	<b>287</b>	<b>130</b>	<b>2 501</b>

<sup>1</sup> Des honoraires supplémentaires (jetons de présence inclus) de CHF 9 000 ont été versés pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG.

2012, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2012
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	330	195	38	30	593
Barbara Frei <sup>1</sup>	69	59	23	9	160
Hugo Gerber <sup>2</sup>	104	61	24	11	200
Michel Gobet	104	61	26	11	202
Torsten G. Kreindl	128	75	32	13	248
Catherine Mühlemann	104	61	25	11	201
Richard Roy	144	85	26	14	269
Theophil Schlatter	136	61	31	13	241
Othmar Vock <sup>3</sup>	50	4	7	3	64
Hans Werder	142	84	32	12	270
<b>Rémunération du Conseil d'administration</b>	<b>1 311</b>	<b>746</b>	<b>264</b>	<b>127</b>	<b>2 448</b>

<sup>1</sup> Elue le 4 avril 2012.

<sup>2</sup> Des honoraires supplémentaires (jetons de présence inclus) de CHF 9 500 ont été versés pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG.

<sup>3</sup> Fin de mandat le 4 avril 2012.

Le système de rémunération prévoit des honoraires de base, auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les honoraires de base s'élèvent à CHF 385 000 nets pour le président et à CHF 120 000 nets pour les autres membres du Conseil d'administration. Une rémunération supplémentaire est accordée pour chaque fonction exercée (suppléments de fonction). Ainsi, chaque membre des comités Finances et Révision a droit à une rémunération supplémentaire de CHF 10 000 nets. Ce même montant est également attribué aux membres du comité Compensation au titre de supplément de fonction. Le vice-président et le président des comités Finances et Compensation ont chacun droit à une rémunération supplémentaire de CHF 20 000 nets. Le président du comité Révision perçoit une rémunération de CHF 50 000 nets, tandis que le représentant de la Confédération reçoit CHF 40 000 nets pour les attributions spéciales liées à sa fonction. Les membres de comités ad hoc ne touchent pas de suppléments de fonction, mais des jetons de présence. En outre, des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 250 nets par journée complète et de CHF 750 nets par demi-journée. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Aucune prestation de service ni prestation en nature notable n'est accordée.

Les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions de 25% des honoraires de base et du supplément de fonction, Swisscom relevant de 50% le montant à investir en actions. La rémunération (hors jetons de présence) est donc versée pour deux tiers en espèces et pour un tiers en actions. Le montant de l'obligation de souscrire des actions peut varier pour les membres qui font leur entrée, partent, reprennent ou remettent leur fonction au cours de l'exercice. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale, arrondie au nombre entier d'actions. Celles-ci sont soumises à une période de blocage de trois ans. Les actions, attribuées en avril de l'exercice sous revue pour ce même exercice, sont calculées à leur valeur de marché le jour de la distribution. En avril 2013, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 667 actions (exercice précédent: 1 927 actions), présentant une valeur fiscale de CHF 371 (exercice précédent: CHF 310) et une valeur de marché de CHF 442 (exercice précédent: CHF 361) chacune. Depuis 2013, les membres du Conseil d'administration sont tenus de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalant au montant d'un salaire annuel (honoraires de base plus supplément de fonction). Les administrateurs disposent d'un délai de quatre ans pour le constituer. En ce qui concerne la publication des prestations de service et des prestations en nature ainsi que des frais, le système s'aligne sur la pratique fiscale. Par conséquent, ni les prestations de service et les prestations en nature, ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée. Swisscom n'a pas versé de rémunérations à d'anciens membres du Conseil d'administration en rapport avec leur collaboration passée au sein de l'organe de la société ou de rémunérations non conformes aux pratiques du marché. Swisscom prend à sa charge les cotisations sociales – à l'assurance vieillesse et survivants ainsi qu'à l'assurance chômage notamment – pour les membres du Conseil d'administration. Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration comprennent les cotisations de l'employé aux assurances sociales. Les cotisations de l'employeur sont indiquées séparément, mais incluses dans le total des indemnités.

### Rémunération versée aux membres de la Direction du groupe

En milliers CHF	Total de la Direction du groupe 2013	Total de la Direction du groupe 2012	Dont Urs Schaeppi 2013	Dont Carsten Schloter 2012
Salaires de base fixe en espèces	3 183	4 353	622	830
Part variable liée au résultat en espèces	2 640	3 092	566	635
Prestations de service et prestations en nature	45	108	16	8
Rémunération en actions fixe <sup>1</sup>	–	35	–	–
Rémunération en actions variable <sup>2</sup>	853	1 191	298	252
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales <sup>3</sup>	488	645	105	122
Prestations accordées après le départ de la Direction du groupe <sup>4</sup>	1 481	–	–	–
Prestations de prévoyance <sup>5</sup>	738	1 064	106	106
Rémunération aux anciens membres de la Direction du groupe <sup>6</sup>	–	80	–	–
Indemnité de départ	–	–	–	–
<b>Rémunération globale</b>	<b>9 428</b>	<b>10 568</b>	<b>1 713</b>	<b>1 953</b>

<sup>1</sup> Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

<sup>2</sup> Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

<sup>3</sup> Depuis 2013, les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs, ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont désormais incluses dans la rémunération globale.

<sup>4</sup> Ce montant contient les cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales ainsi que les prestations de prévoyance 2014 (afin de compenser la «perte» d'un droit portant sur des plans en actions et en options).

<sup>5</sup> Au cours de 2012 et 2013, CHF 170 000 resp. CHF 165 000 ont été versés au titre de la prévoyance vieillesse à un membre de la Direction du groupe afin de compenser la «perte» d'un droit portant sur des plans en actions et en options, échu en raison du passage à Swisscom. CHF 500 000 bruts, répartis sur les exercices 2012 à 2014, lui ont été attribués au total.

<sup>6</sup> En 2012, une rétribution de CHF 80 000 a été versée à un membre de la Direction du groupe ayant quitté l'entreprise pour la fourniture de prestations de conseil dans le cadre de la solution intérimaire.

La rémunération de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable en espèces liée au résultat, ainsi que d'actions, de prestations en nature, de prestations supplémentaires (en premier lieu, véhicule de fonction) et de prestations de prévoyance. Le Conseil d'administration peut en outre, à sa convenance, récompenser les prestations individuelles exceptionnelles sous la forme d'une prime en espèces ou en actions. La part variable liée au résultat est déterminée l'année suivante, une fois les comptes annuels consolidés disponibles, sur la base des objectifs fixés pour l'année sous revue, puis versée en avril la même année suivante. Au cours

de l'exercice sous revue, le système de rémunération a été remanié pour la Direction du groupe. Il a été élargi par l'exigence relative à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont désormais la possibilité de percevoir sous la forme d'actions une part liée au résultat plus élevée que jusqu'à présent. Au minimum 25% de la part variable liée au résultat sont versés sous forme d'actions Swisscom. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. Le reste de la part liée au résultat est versé en espèces. La proportion versée en actions doit être choisie avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication des résultats du troisième trimestre. Le versement de la part liée au résultat a en outre été plafonné à 130% (auparavant 200%) de la part cible liée au résultat durant l'exercice sous revue. Deux membres de la Direction du groupe perçoivent en outre une proportion définie de la part variable liée au résultat intégralement en actions, ce qui porte la part reçue sous forme d'actions à 34% au minimum et à 57% au maximum. Au cours de l'exercice sous revue, une prime pour prestations individuelles exceptionnelles a été attribuée à Urs Schaeppi pour ses prestations supplémentaires en qualité de CEO par intérim. Les actions sont attribuées à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et soumises à une période de blocage de trois ans. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur de marché et la valeur fiscale. La valeur de marché est calculée le jour de l'attribution. Pour l'exercice sous revue, l'attribution aura lieu en avril 2014.

En avril 2013, les membres de la Direction du groupe en place l'année précédente ont reçu, pour l'exercice 2012, au total 2 707 actions (2011: 3 170) présentant une valeur fiscale de CHF 371 (2011: CHF 310) et une valeur de marché de CHF 442 (2011: CHF 361) chacune. Concernant la publication des prestations de service et des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Ainsi, dans les prestations de service et prestations en nature indiquées, seule figure une contribution au véhicule de fonction. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération. Les prestations de prévoyance citées (charges qui justifient ou étendent les droits aux prestations de prévoyance) englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Est incluse également la prime relative à une assurance supplémentaire contre le risque de décès conclue en sus par les membres de l'encadrement en Suisse.

Toutes les rémunérations ont été délimitées dans la période ad hoc conformément aux normes comptables IFRS (comptabilité d'engagement, accrual basis). Deux membres ont quitté la Direction du groupe au cours de l'exercice. Au cours de l'exercice sous revue, la rémunération la plus élevée a été versée à Urs Schaeppi, CEO par intérim jusqu'à son élection en tant que CEO en novembre. Lors de l'exercice précédent, la rémunération la plus élevée avait été versée à Carsten Schloter, CEO Swisscom SA. Swisscom n'a octroyé à aucune des personnes concernées par le devoir d'annonce des cautions, des clauses de garantie, des contrats de gage au profit de tiers ou d'autres garanties. Au cours de l'exercice, aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe en rapport avec leur collaboration passée au sein de l'organe de la société ou non conforme aux pratiques du marché.

### **Rémunération versée à des parties liées**

Les parties liées sont les conjoints et les partenaires, les parents proches dépendant financièrement du membre de l'organe ou faisant ménage commun avec lui. Sont également considérées comme des parties liées d'autres personnes dépendant financièrement du membre de l'organe, ainsi que des sociétés de personnes ou de capitaux dont le membre de l'organe a le contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable. Les parents proches sont les parents, les frères et sœurs et les enfants du membre de l'organe. Au cours de l'année sous revue, Swisscom n'a versé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

### **Octroi de prêts et de crédits**

Swisscom n'a octroyé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit à des membres actuels ou anciens du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe, ni à des parties liées à ceux-ci. Par ailleurs, elle n'a renoncé à aucune créance vis-à-vis de ces personnes.

### **Autres informations**

Le rapport de rémunération, à partir de la page 137, contient de plus amples informations au sujet de la rémunération du management.

## 14 Participations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe

Le tableau ci-après indique le nombre d'actions bloquées et non bloquées détenues au 31 décembre 2013 et 2012 par les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe, ainsi que leurs parties liées.

Nombre	31.12.2013	31.12.2012
Hansueli Loosli	1 335	915
Barbara Frei <sup>1</sup>	283	151
Hugo Gerber	1 020	888
Michel Gobet	1 387	1 255
Torsten G. Kreindl	1 061	899
Catherine Mühlemann	1 010	878
Richard Roy	1 269	1 087
Theophil Schlatter	711	518
Hans Werder	688	506
<b>Total des actions des membres du Conseil d'administration</b>	<b>8 764</b>	<b>7 097</b>

<sup>1</sup> Elue le 4 avril 2012.

Nombre	31.12.2013	31.12.2012
Urs Schaeppi, (CEO) <sup>1</sup>	1 716	1 441
Mario Rossi <sup>2</sup>	383	–
Hans C. Werner	257	49
Andreas König <sup>3</sup>	170	–
<b>Total des actions des membres de la Direction du groupe</b>	<b>2 526</b>	<b>1 490</b>

<sup>1</sup> Du 23 juillet au 6 novembre 2013 CEO ad interim, à partir du 8 novembre 2013 CEO.

<sup>2</sup> Entré en fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

<sup>3</sup> Entré en fonction au 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Aucune personne soumise au devoir d'annonce ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

# Proposition d'affectation des résultats accumulés non distribués

## Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 7 avril 2014, d'affecter les résultats accumulés non distribués de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, soit CHF 4 170 millions, comme suit:

En millions CHF	31.12.2013
<b>Affectation du bénéfice</b>	
Report de solde	3 931
Bénéfice net de l'exercice	239
<b>Total des résultats accumulés non distribués</b>	<b>4 170</b>
Dividende ordinaire de CHF 22.00 par action au total de 51 801 141 actions <sup>1</sup>	(1 140)
<b>Report sur nouveau compte</b>	<b>3 030</b>

<sup>1</sup> Sans actions propres.

Si l'Assemblée générale accepte cette proposition, un dividende par action sera versé aux actionnaires le 14 avril 2014 comme suit:

Par action nominative	CHF
Dividende ordinaire brut	22,00
Moins 35% d'impôt anticipé	(7,70)
<b>Dividendes distribués, nets</b>	<b>14,30</b>



# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swisscom SA, présentés aux pages 226 à 235, comprenant le compte de profits et pertes, l'état de la situation financière et les notes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

Daniel Haas  
Expert-réviser agréé

Gümligen-Berne, le 5 février 2014